

24-A-0237

**Arrêté du Président
de la Métropole européenne de Lille**

**DELEGATION DE SIGNATURE DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL AUX VICE-
PRESIDENTS ET CONSEILLERS METROPOLITAINS DELEGUES**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0080 du 7 mars 2024 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0461 du 20 décembre 2023 portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu la délibération n° 24-C-0055 du Conseil du 19 avril 2024 portant ajustements des délégations d'attributions au Président et au Bureau métropolitain ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0223 du 7 juillet 2023, modifié par l'arrêté n° 23-A-0463 du 20 décembre 2023 portant délégation de signature des attributions du Conseil aux Vice-présidents et Conseillers métropolitain délégués ;

Considérant que le Conseil de la métropole, par délibération n° 24-C-0055 susvisée, a ajusté les délégations d'attributions consenties au Président et au Bureau ;

Considérant qu'il convient de prévoir de nouvelles délégations de signatures aux Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués afin d'assurer la continuité de la prise de décision ;

ARRÊTE

Article 1. Les arrêtés n° 23-A-0223 et 23-A-0463 sont abrogés ;

Arrêté Du Président



Article 2. Délégation de signature, de l'ensemble des attributions du Conseil déléguées à Monsieur le Président, est accordée à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués comme suit :

Attributions déléguées au Président	
1	<p>Passation et exécution des marchés publics d'un montant initial inférieur à 1 000 000 € HT, à l'exception des marchés de coopération entre pouvoirs adjudicateurs et des marchés de recherche et développement.</p> <p>En cas d'allotissement, les décisions s'apprécient tous lots confondus de la même consultation.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
2	<p>Passation et exécution des marchés subséquents aux accords-cadres, quel que soit leur montant.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
3	<p>Passation et exécution des marchés conclus pour faire face à une urgence impérieuse, quel que soit leur montant.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
4	<p>Conclusion des avenants sans incidence financière relatifs à tout marché.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
5	<p>Décision de résilier tout marché.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>



Arrêté Du Président

Attributions déléguées au Président	
6	<p>Composition et désignation des jurys prévus dans le code de la commande publique et intervenant pour les marchés relevant des attributions du Conseil déléguées au Président et décision d'indemnisation de leurs membres.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
7	<p>Décision de conclure tout acte d'acquisition à titre onéreux ou gratuit, d'échanges de terrains ou d'immeubles destinés à l'usage ou à la réalisation des projets métropolitains, y compris ceux effectués dans le cadre des articles L. 3112-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques dès lors que le prix d'achat ou la soulte n'excède pas 250 000 € (prix hors frais, honoraires et taxes).</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Patrick GEENENS</p>
8	<p>Décision relative aux procédures d'expropriation pour cause d'utilité publique, y compris pour les procédures de biens en état d'abandon : décision de recourir à l'expropriation, demande d'ouverture d'enquêtes, d'arrêté de cessibilité, demande initiale ou demande de prorogation relative aux déclarations d'utilité publique et d'une manière générale, toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la procédure, y compris les décisions d'acquisition amiable lorsqu'elles sont possibles, à condition que celles-ci se fassent conformément au prix résultant de l'avis de l'autorité compétente de l'État prévu à l'article L. 1311-9 du code général des collectivités territoriales, ou à un prix inférieur.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Patrick GEENENS</p>
9	<p>Décision d'indemnisation de tout chef de préjudice en relation avec les actes des deux points ci-dessus, y compris le versement des indemnités dues aux locataires et autres titulaires de droits réels dont les droits ont été éteints en application de l'article L. 222-2 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, que le transfert des droits de propriété ait eu lieu suite à une ordonnance d'expropriation ou dans le cadre d'une cession amiable.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Patrick GEENENS</p>



Arrêté Du Président

Attributions déléguées au Président	
10	<p>Décision :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'établissement de servitude en faveur de la Métropole européenne de Lille ; • d'approbation de servitudes de toute nature sur les biens immeubles relevant de la propriété de la Métropole européenne de Lille. <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Patrick GEENENS</p>
11	<p>Décision de désaffectation ou de déclassement, décisions de classement, décisions de transfert de gestion des biens immeubles appartenant à la Métropole européenne de Lille et approbation des règlements d'utilisation des parties affectées à l'usage du public, décisions de déclassement par anticipation prévues à l'article L. 2141-2 du code général de la propriété des personnes publiques, décisions de modifier l'affectation des biens relevant du domaine public, décisions d'approbation des plans d'alignement et décisions de création ou modification d'une servitude d'utilité publique d'alignement.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Bernard GERARD À M. le Vice-président Patrick GEENENS dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
12	<p>Décision de conclure tout acte de cession ou de transfert en pleine propriété de biens immeubles relevant du domaine privé de la Métropole européenne de Lille, dès lors que le prix de cession n'excède pas 250 000 € (prix hors frais, honoraires et taxes), y compris les cessions opérées au profit des titulaires de concessions d'aménagement.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Patrick GEENENS</p>
13	<p>Décision de conclure tout acte de cession et d'acquisition de biens relevant du domaine public, sans déclassement préalable, avec l'État, les collectivités locales et leurs groupements ainsi que les établissements publics, conformément à l'article L. 3112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Patrick GEENENS</p>
14	<p>Décision d'exercer, au nom de la Métropole européenne de Lille, le droit de préemption défini par le code de l'urbanisme.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Patrick GEENENS</p>

24-A-0237

Arrêté
Du Président



Attributions déléguées au Président	
15	<p>Décision d'exercer, au nom de la Métropole européenne de Lille, le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Patrick GEENENS</p>
16	<p>Décision d'acquisition de biens fonciers agricoles, par exercice du droit de préemption dont est titulaire la SAFER en vertu de l'article L. 143-2 du code rural, dans les conditions de la délibération n° 07 C 0831 du 20 décembre 2007 et de la convention qui s'y rattache.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Patrick GEENENS</p>
17	<p>Décision de changer l'affectation d'un bien préempté.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Patrick GEENENS</p>
18	<p>Décision de conclure, modifier, renouveler, retirer, résilier ou révoquer d'un commun accord pour une durée n'excédant pas douze ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tout bail, y compris avec transfert de droit réel ; • tout contrat d'occupation d'immeuble du domaine privé ; • toute convention de mise à disposition de biens meubles corporels ou immeubles, du domaine privé le cas échéant, que ces biens appartiennent à la Métropole européenne de Lille ou à des tiers. <p>Cette délégation ne s'applique ni aux conventions d'occupation de logements d'hébergement temporaire visées par la délibération-cadre relative à la lutte contre l'habitat indigne en vigueur, ni aux conventions relatives aux points d'apport volontaire.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>



Arrêté Du Président

Attributions déléguées au Président	
19	<p>Décision de conclure, modifier, renouveler, retirer, résilier ou révoquer d'un commun accord toute autorisation, toute convention d'occupation, ou de superposition d'affectation du domaine public, y compris avec transfert de droit réel, ou remise de biens et transfert de propriété, pour une durée n'excédant pas douze ans.</p> <p>Cette délégation ne s'applique pas aux conventions relatives aux points d'apport volontaire.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
20	<p>Décision d'indemnisation dans le cadre des conventionnements visés aux deux points ci-dessus relevant du Président.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
21	<p>Décision de souscrire les abonnements en fourniture d'eau, de gaz, d'électricité et autres fournitures non stockables relatifs aux biens occupés par la Métropole européenne de Lille.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>



Arrêté Du Président

Attributions déléguées au Président

22

Décision de :

- contractualiser en 2023 et en 2024 une ou plusieurs lignes de trésorerie pour l'exercice 2024 pour un montant global maximal de 50 000 000 €, basées sur les indices européens Euribor ou €STR ;
- procéder en 2023 et en 2024 aux mobilisations et remboursements des emprunts revolving et lignes de trésorerie ;
- procéder en 2023 et en 2024 à la contractualisation et à la mobilisation d'emprunts sous forme d'emprunts classiques y compris auprès de l'AFL, sous forme d'enveloppes pluriannuelles, et sous forme de financement direct de marché pour financer les investissements prévus au budget 2023 et qui seront prévus au budget 2024. Ces moyens de financement seront classés A1, B1 ou C1 selon la classification Gissler et devront être en phase avec la durée d'amortissement des investissements financés et, en tout état de cause, leur durée sera inférieure à 40 ans. Les primes et commissions relatives à ces prêts ne pourront pas excéder 2 % du capital souscrit ;
- procéder en 2023 et en 2024 à des émissions de bons nominatifs ou instruments similaires régis par le droit français ou par le droit d'un autre État membre de l'Union européenne, et mettre en place la documentation nécessaire ;
- procéder en 2023 et en 2024 à des remboursements anticipés d'emprunts, à des changements d'index (variables ou fixes), à des modifications du profil et de la périodicité de remboursement, à des réaménagements et refinancements, ces opérations ne pouvant aboutir qu'à des emprunts A1, B1 ou C1 selon la classification Gissler ;
- procéder en 2023 et en 2024 à des transferts d'emprunt ou des cessions de créances ;
- procéder en 2023 et en 2024 à des ouvertures de comptes de placement et à des actes de placement sur compte à terme ou compte de placement rémunéré sécurisés (capital garanti) auprès du Trésor français dans le cadre des dérogations à l'obligation de dépôt des fonds au Trésor ;
- procéder en 2023 et en 2024 à l'utilisation d'instruments financiers dans la limite de la classification Gissler A1, B1, C1 conformément à la délibération-cadre n° 20 C 0079 du 21 juillet 2020 et à la signature de la documentation s'y rapportant.

À M. le Vice-président Alain BERNARD

24-A-0237

Arrêté
Du Président



Attributions déléguées au Président	
23	<p>Décision de procéder à des virements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, conformément aux dispositions de l'article L. 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Alain BERNARD</p>
24	<p>Décision de création, de modification et de clôture des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Alain BERNARD</p>
25	<p>Décision d'octroi des garanties d'emprunt et des transferts de garantie d'emprunt entre deux organismes, sollicitées ou accordées au titre du logement social, conformément aux dispositions de l'article L. 2252-2 du code général des collectivités territoriales et de la délibération-cadre relative aux garanties d'emprunt en vigueur.</p> <p>Seuls les prêts classés A1, B1 et C1 pourront être garantis. Les organismes HLM, SEM de logements et les organismes avec agrément ministériel MOI seront orientés vers la Caisse de garantie du logement locatif social pour la garantie des prêts PLAI.</p> <p>Cette dernière disposition ne s'applique pas à LMH (office public de l'habitat de la Métropole européenne de Lille) ainsi qu'aux organismes ayant atteint le plafond de garanties sur des PLAI auprès de la Caisse de garantie du logement locatif social.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Michel COLIN</p>
26	<p>Décision d'autorisation de signature, pendant la durée du mandat, des engagements de garantie pris par la métropole européenne de Lille auprès de l'Agence France Locale dans les conditions définies par la délibération portant sur l'élargissement de périmètre d'adhésion et garantie en vigueur.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Alain BERNARD</p>
27	<p>Décision de demande de financements ou de subventions auprès de tiers publics ou privés pour tout projet ou toute politique publique de la Métropole européenne de Lille et, le cas échéant, de signer les conventions afférentes.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>

24-A-0237



Arrêté Du Président

Attributions déléguées au Président	
28	<p>Décision de répondre à des appels à projets ou à manifestation d'intérêt auprès de tiers publics ou privés pour tout projet ou toute politique publique de la Métropole européenne de Lille et, le cas échéant, de signer les conventions afférentes.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
29	<p>Décision d'acceptation de mécénats ou de parrainages et de signature des conventions afférentes.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
30	<p>Décision de versement de compensation à la suite d'une saisie administrative à tiers détenteur réalisée à tort, dans la limite de 500 €.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
31	<p>Décision d'attribution des aides individuelles aux particuliers, aux personnes morales et aux organismes agréés par l'État dans le cadre des dispositifs d'aide en matière d'habitat, d'hébergement, d'accueil de jour, de requalification des courées tels que définis par le Conseil, à l'exception des dispositifs fixés par délibérations-cadres.</p> <p style="text-align: center;">À Mme la Vice-présidente Anne VOITURIEZ</p>
32	<p>Décision d'autoriser l'engagement de plafonnement de loyers avec ou sans travaux.</p> <p style="text-align: center;">À Mme la Vice-présidente Anne VOITURIEZ</p>
33	<p>Décision d'autorisation des agréments délivrés pour les programmes immobiliers en vue de la construction de logements locatifs intermédiaires, tels que définis par l'ordonnance n° 2014-159 du 20 février 2014.</p> <p style="text-align: center;">À Mme la Vice-présidente Anne VOITURIEZ</p>

24-A-0237



Arrêté
Du Président

Attributions déléguées au Président	
34	<p>Décision d'octroi des subventions relatives au fonds de solidarité pour le logement (FSL) aux associations concernées en ce qui concerne les mesures d'accompagnement logement ou de gestion locative adaptée.</p> <p style="text-align: center;">À Mme la Vice-présidente Marie TONNERRE</p>
35	<p>Décision d'autorisation de signature des conventions de contributions des entreprises au titre du fonds de solidarité pour le logement (FSL).</p> <p style="text-align: center;">À Mme la Vice-présidente Marie TONNERRE</p>
36	<p>Décision de signature de conventions avec des organismes de logement social pour la mise en œuvre du dispositif de bonus-malus dans le cadre des objectifs de relogement des ménages concernés par le Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) conformément à la délibération-cadre en vigueur.</p> <p style="text-align: center;">À Mme la Vice-présidente Anne VOITURIEZ</p>
37	<p>Décision d'intenter au nom de la Métropole européenne de Lille les actions en justice ou défendre la Métropole dans les actions intentées contre elle, sans aucune restriction, et ce devant toutes les juridictions ou instances compétentes.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Alain BERNARD</p>



**Arrêté
Du Président**

Attributions déléguées au Président	
38	<p>Décision de fixation des rémunérations et régler les frais honoraires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des avocats : À M. le Vice-président Alain BERNARD - des notaires : À M. le Vice-président Patrick GEENENS - des huissiers de justice, experts et médiateurs désignés par tout tribunal : À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur <p>Décision de conclure les conventions d'honoraires à intervenir avec les avocats dans le cadre des précontentieux et contentieux.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p> <p>Décision de conclure les conventions d'honoraires à intervenir avec les médiateurs et conciliateurs désignés dans le cadre des mécanismes contractuels de règlement amiable des litiges.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
39	<p>Décision d'indemnisation et signature des protocoles d'indemnisation dans le cadre du dispositif d'accompagnement des commerçants et artisans tel qu'adopté par les délibérations-cadres du Conseil.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Michel COLIN</p>
40	<p>Décision de sollicitation, au nom de la Métropole européenne de Lille, des services de l'État pour l'exercice du droit de préemption en vente publique d'œuvres d'art, conformément aux articles L. 123-1 et L. 123-2 du code du patrimoine.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Michel DELEPAUL</p>
41	<p>Décision d'émettre tout avis aux sollicitations des communes pour l'octroi de dérogations au repos dominical dans les commerces de détail et ce dans les conditions fixées par la délibération du Conseil en vigueur.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Bernard HAESBROECK</p>



Arrêté Du Président

Attributions déléguées au Président	
42	<p>Décision de procéder à l'enregistrement et au paiement des objets, dessins, brevets, droits d'auteur ou marques, quelles que soient leurs formes (verbales, figuratives, semi-figuratives, tridimensionnelle, de couleur et sonore), auprès de l'Institut national de la protection intellectuelle (INPI), de l'Office de l'Union européenne de la propriété intellectuelle (EUIPO) ou de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Alain BERNARD</p>
43	<p>Décision d'autorisation et de signature des contrats de cession de droits patrimoniaux (droits de reproduction, de représentation et d'adaptation) d'une œuvre propriété de la Métropole européenne de Lille ou d'un tiers à titre gratuit et des contrats de licence.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
44	<p>Décision de lancement de jeux concours dans le cadre d'évènements et manifestations dont la Métropole européenne de Lille est organisatrice ou partenaire.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Alain BERNARD</p>
45	<p>Décision de saisir ou convoquer, préalablement à une décision du Conseil et lorsque les textes imposent que cette saisine ou convocation soit effectuée par l'assemblée délibérante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le représentant de l'État dans le département ou la région, ainsi que tout représentant des services de l'État ; • tout organisme extérieur ; • toute commission chargée réglementairement de donner un avis. <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
46	<p>Décision de solliciter les autorisations administratives nécessaires à la réalisation des projets métropolitains, notamment autorisations requises par le code de l'urbanisme et le code de l'environnement.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>



Arrêté Du Président

Attributions déléguées au Président	
47	<p>Décision d'approuver les ventes de produits de toute nature provenant des voies de circulation et propriétés de la Métropole européenne de Lille, ainsi que des biens mobiliers, décisions de réforme et cessions à titre gratuit.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
48	<p>Décision d'accepter les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Michel COLIN</p>
49	<p>Décision d'autorisation de signature des conventions relatives à des crémations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conventions pour la crémation des restes mortels exhumés des sépultures reprises par les communes ; • conventions pour la crémation des pièces anatomiques d'origine humaine avec les établissements de soins ; • conventions pour la crémation des petits corps en cas de mort périnatale avec les établissements de soins ; • conventions pour la crémation des corps des donateurs à la science avec les facultés de médecine et les instituts de recherche. <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Christian MATHON</p>
50	<p>Décision de fixation du prix des produits de la vente des offices de tourisme, des musées métropolitains et des espaces naturels métropolitains.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
51	<p>Décision d'autorisation de signature des conventions de compensation financière avec des collectivités territoriales ou établissements publics visant à transférer certains droits et certains couts dans le cadre des procédures de mutation des agents.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Christian MATHON</p>

24-A-0237

Arrêté
Du Président



Attributions déléguées au Président	
52	<p>Décision d'autorisation de signature des conventions relatives à des missions d'archéologie préventive au sens du livre V du code du patrimoine et de tout document afférent à ce type de mission.</p> <p style="text-align: center;">À chacun des Vice-présidents et conseillers métropolitains délégués dans leur domaine respectif de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</p>
53	<p>Décision d'autorisation de signature des conventions relatives à l'enfouissement des réseaux et décision de signature de ces conventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autorisation de la participation afférente lorsque les crédits sont prévus au budget ; - le cas échéant, perception des recettes associées. <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Bernard GERARD</p>
54	<p>Décision d'autorisation de reversement aux communes des participations d'Enedis de type R2 et article 8 telles que prévues aux contrats de concession de service public de distribution d'électricité, dans le cadre des travaux d'enfouissement de lignes basse tension et de rénovation d'éclairage public.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Bernard GERARD</p>
55	<p>Décision de signer toute convention liée à l'implantation, la maintenance et la collecte de points d'apport volontaire destinés aux déchets ménagers et assimilés sur un terrain privé ou public.</p> <p style="text-align: center;">À M. le Vice-président Régis CAUCHE</p>

Article 3. Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;



**Arrêté
Du Président**

Article 4. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

13 MAI 2024

**Le Président du Conseil
de la Métropole européenne de Lille**

Damien CASTELAIN

A blue ink signature of Damien Castelain is written over a circular official seal. The seal features the text 'MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE' around the top edge and '022' at the bottom. The center of the seal contains a stylized graphic of a cityscape with a sun and a bridge. The signature is a large, fluid, blue scribble that loops around the seal.

24-A-0238

**Arrêté du Président
de la Métropole européenne de Lille**

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE - AVRIL 2024

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9 et L. 5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0080 du 7 mars 2024 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0461 du 20 décembre 2023 portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorité indiqués ;

Considérant qu'il convient d'assurer la continuité des services publics de la Métropole européenne de Lille et la bonne administration de l'établissement, notamment par une répartition adaptée des actes à signer entre les responsables de services ;

ARRÊTE

Article 1. L'arrêté n° 23-A-0461 du 20 décembre 2023 susvisé est abrogé.

Article 2. Délégation de signature des actes listés au présent article et à l'annexe n° 6 est accordée par ordre de priorité comme il suit :

TITRE 1 : COMMANDE PUBLIQUE

Chapitre 1 : Passation des marchés et des concessions d'aménagement aux risques de la MEL



Arrêté Du Président

I. Aux Directeurs généraux délégués et Directeur généraux adjoints ainsi qu'à leurs adjoints respectifs listés à l'annexe n° 1 du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne dans les limites de ses domaines d'intervention, pour les documents et pièces ci-après :

- Passation et exécution des marchés de la deuxième partie du code de la commande publique d'un montant initial inférieur à 90 000 € HT à l'exception des marchés de coopération entre pouvoirs adjudicateurs et des marchés de recherche et développement et dès lors que les crédits sont prévus au budget.

En cas d'allotissement, les décisions s'apprécient tous lots confondus de la même consultation.

Les décisions relatives à la passation et l'exécution impliquent l'autorisation de prendre les actes d'exécution en application de ces contrats et de procéder à leur règlement.

- Signature de bons de commande d'un montant supérieur à 100 000 € HT et inférieur ou égal à 200 000 € HT.

II. Aux responsables de service listés à l'annexe n° 2 du présent arrêté pour les documents et pièces ci-après :

- Envoi de renseignements complémentaires à l'initiative de l'acheteur et réponses aux questions des opérateurs économiques ;
- Procès-verbal d'ouverture des plis (candidatures et offres) ;
- Convocation de la commission d'appel d'offres ou du jury après une première réunion sans quorum ;
- Demande de complément de pièces de candidature ;
- Information des candidats non retenus (stade des candidatures) ;
- Communication des motifs de rejet des candidatures ;
- Invitation à soumissionner ou à participer au dialogue (procédure restreinte) ;
- Demande de précisions, clarifications, perfectionnements, compléments ou confirmations d'engagements sur la teneur des offres ;
- Tout échange avec les soumissionnaires dans le cadre de négociation ou d'un dialogue ;
- Demande de régularisation des offres irrégulières ;
- Demande des documents prévus à l'article R. 2144-4 du code de la commande publique ;
- Information des candidats non retenus (stade des offres) ;
- Courrier de notification ;
- Transmission en préfecture ;



Arrêté Du Président

- Information du préfet de la date de notification du marché ;
- Certification du caractère exécutoire (certification de la date d'envoi en préfecture) ;
- Envoi de l'avis d'intention de conclure ;
- Envoi de l'avis d'attribution ;
- Information des candidats de la déclaration d'infructuosité ;
- Information des candidats de la déclaration sans suite ;
- Communication des motifs de rejet des offres ;
- Tout document relatif aux demandes d'accès aux documents administratifs liés à la procédure de passation de ou aux pièces contractuelles ;
- Information des candidats non lauréats (concours) ;
- Information des lauréats non retenus (concours).

Chapitre 2 : Exécution des marchés

I. Aux responsables de service listés à l'annexe n° 2 du présent arrêté pour les documents et pièces ci-après :

- Les reconductions et non-reconductions de marchés dont la signature a été autorisée par l'assemblée délibérante ;
- La fixation des révisions de prix dans les marchés prévoyant un taux de révision périodique ;
- L'envoi des avenants en préfecture ;
- Les courriers de notification des avenants ;
- Les courriers de notification des décisions de prolongations de délai ;
- La convocation de la CAO après une première réunion sans quorum ;
- Les modifications à caractère technique dans les marchés de prestations intellectuelles n'ayant pas d'incidence financière (articles 19 et 23 du CCAG PI 2009 et 2021).

II. Aux responsables de service listés à l'annexe n° 3 du présent arrêté pour les documents et pièces ci-après :

- Les certificats administratifs ;
- Les courriers de main-levée de caution et de garantie ;
- Les courriers de notification d'actes de sous-traitance ;
- Les courriers de notification de décomptes de pénalités ;
- La délivrance de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité en cas de cession ou de nantissement des créances résultant des marchés ;
- Tout document relatif aux demandes d'accès aux documents administratifs en matière d'exécution de marchés publics.



Arrêté Du Président

III. Aux responsables de service listés à l'annexe n° 4 du présent arrêté pour les documents et pièces ci-après :

- Les bons de commande d'un montant inférieur ou égal à 100 000 € HT ;
- Les ordres de service ;
- Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant ;
- Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés ;
- Le décompte des pénalités de retard ;
- Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'œuvre interne ;
- Les ouvertures et les fermetures des compteurs ;
- Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries ;
- Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves ;
- Les décomptes généraux des marchés de travaux.

Chapitre 3 : Passation des concessions de services et de travaux et des concessions d'aménagement aux risques du concessionnaire

I. Au responsable de service indiqué à l'annexe n° 5 du présent arrêté pour les documents et pièces ci-après :

- Envoi de l'avis d'appel à la concurrence ;
- Envoi de renseignements complémentaires à l'initiative de la MEL et réponses aux questions des opérateurs économiques ;
- Procès-verbal d'ouverture des plis (candidatures et offres) ;
- Demande de complément de pièces de candidature ;
- Envoi du dossier de consultation des entreprises ;
- Information des candidats non retenus (stade des candidatures) ;
- Communication des motifs de rejet des candidatures ;
- Tout document matérialisant la négociation ;
- Demande de précision sur la teneur des offres ;
- Courrier de notification ;
- Envoi de l'avis d'attribution ;
- Information des candidats de la déclaration d'infructuosité ;
- Information des candidats de la déclaration sans suite ;
- Information des candidats non lauréats (stade des offres) ;
- Communication des motifs de rejet des offres ;



Arrêté Du Président

- Envoi de l'avis d'intention de conclure ;
 - Registre de dépôts des plis ;
 - Convocation de la commission de concession de service (article L. 14101-3 du code général des collectivités territoriales) ou de la commission de concession d'aménagement (article R. 300-9 du code de l'urbanisme) après une première réunion sans quorum ;
 - Transmission en préfecture ;
 - Certification du caractère exécutoire (certification de la date d'envoi en préfecture) ;
 - Tout document relatif aux demandes d'accès aux demandes administratifs liés à la procédure de passation ou aux pièces contractuelles.
- II. **Aux responsables des pôles "Réseaux, Services et Mobilité Transports", "Développement Territorial et Social" et "Développement Économique et Emploi" listés à l'annexe n° 5 bis du présent arrêté, dans la limite des attributions de leur direction, service ou unité fonctionnelle, pour les documents et pièces ci-après :**
- Les procès-verbaux de remise de bien.

TITRE 2 : ACTES D'ADMISTRATION GÉNÉRALE

- Aux responsables de services pour les actes et documents d'administration générale tels que repris à l'annexe n° 6 du présent arrêté ;
- Aux Chefs de service, Directeurs, Directeurs généraux délégués, Directeurs généraux adjoints et Directeur général des services, et leurs adjoints respectifs, pour les ordres de mission des agents relevant de leur autorité hiérarchique respective.

Article 3. En cas d'absence ou d'empêchement des responsables de service listés aux annexes n° 1 à 6, délégation de signature est accordée à Mmes et MM. les Vice-présidents ou Conseillers métropolitains délégués, chacun en ce qui le concerne, au regard de leurs délégations de fonctions, pour la signature des actes visés à l'article 2 du présent arrêté ;

Article 4. En cas d'absence ou d'empêchement de Mmes et MM. les Vice-présidents ou Conseillers métropolitains délégués, ou encore pour tout acte ou document relevant des pouvoirs propres du Président n'ayant pas été



Arrêté
Du Président

délégués par ce dernier, délégation de signature des actes et documents afférents est accordée par ordre de priorité :

1. À Monsieur le Vice-président Alain BERNARD ;
2. À Monsieur le Vice-président Christian MATHON ;
3. À Monsieur le Vice-président Michel COLIN ;
4. Aux Directeurs généraux adjoints des services ou Directeurs généraux délégués, ainsi que leurs adjoints respectifs, chacun dans son domaine d'intervention tel que décrit à l'annexe n° 1 du présent arrêté et au regard de l'objet de l'acte ou document à signer ;
5. À Monsieur le Directeur général des services, Marc Pons de Vincent.

Article 5. Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Article 6. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

13 MAI 2024

Le Président du Conseil
de la Métropole européenne de Lille

Damien CASTELAIN



Annexe 1

Liste des Directeurs généraux adjoints/délégués ainsi que leurs adjoints, délégataires de signature des actes afférents au chapitre 1.1 du titre 1 de l'arrêté ainsi que des autres actes relatifs à leurs domaines d'intervention respectifs dans les conditions prévues par l'arrêté

DGA	Compétences
Romain ROGUET Direction générale déléguée Ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Réingénierie des fonctions ressources (SI RH, pilotage systèmes d'informations) • Audit interne, démarche qualité • Evaluation des politiques publiques • Performance
1. Béatrice MARCHAL 2. Jean-Marie DROUX Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Finances • Budget • Gestion de la dette • Stratégie des recettes • Contrôle financier et de gestion • Stade Pierre Mauroy (finances et contrat de partenariat hors évènements) • Commission intercommunale des impôts directs (CIID) • Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) • Europe et fonds européens, mécénats, parrainages • Contractualisation financière • Ingénierie financière de projets
1. Nadia BEN AYED 2. Isabelle PILON Secrétariat Général et Administration	<ul style="list-style-type: none"> • Affaires juridiques, assurances, • Autorisations du droit des sols • Procédures d'urbanisme, d'aménagement et d'environnement • Commande publique • Archives et accès aux documents administratifs (PRADA) • Courrier • Patrimoine métropolitain • Sécurité • Systèmes d'information et de communication / Système d'information géographique • Mutualisation des achats • Stratégie des achats • Parc automobile • Imprimerie • Logistique
1. Pastèle SOLEILLE 2. Anne VIDREQUIN Planification, aménagement et habitat	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du territoire (hors SCOT/PLU), urbanisme opérationnel • Espaces naturels, trame verte et trame bleue • Ville renouvelée (hors contrat unique) • Politique de la ville • Programme métropolitain de requalification des quartiers anciens et dégradés (PMRQAD) • Sites et sols pollués en milieu urbain • Logement, habitat et hébergement d'urgence • Fonds de Solidarité Logement (FSL) • Gens du voyage • Stratégie et opérations foncières de la métropole

DGA	Compétences
	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat institutionnel en matière de politique foncière • Schéma de cohérence territoriale (SCOT) • Plan local d'urbanisme (PLU) • Agence d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM) • Planification urbaine, programmation et stratégies territoriales • Plan local de l'habitat (PLH) • Assistance à maîtrise d'ouvrage • Gardiennes de l'eau
<p>1. Sybille THIRION 2. Charlotte PEYTAVIT Développement territorial et social</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs locaux de prévention de la délinquance et d'accès au droit • Agriculture, espace rural, alimentation • Citoyenneté • Culture • Tourisme et tourisme d'affaires • Grands événements culturels, sportifs • Sport • Stade Pierre Mauroy (événementiel) • Cimetière, crématoriums • Relations aux citoyens, accueil, standard, • Jeunesse et Fonds départemental d'aide aux jeunes (FDAJ) • Politiques temporelles • Espaces naturels métropolitains • Economie agricole – Secteur agro-alimentaire • Gouvernance territoriale : conseil des maires, conseil de développement, contrats de projets, animation et coordination du schéma de mutualisation • Eurométropole • Aire Métropolitaine • Schéma de coopération transfrontalière • Animation de la délégation permanente auprès des institutions européennes
<p>1. Ludovic GROUSSET 2. Laurence RULLIER Développement économique et emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement économique • Attractivité et gouvernance économique • Emploi • Innovation, recherche, université et enseignement et supérieur • Veille économique internationale • Aménagement, gestion des parcs d'activités, foncier économique • Economie sociale et solidaire • Objets connectés et nouvelles technologies • Transports de marchandises (aspect économique) • Conseil des entrepreneurs • Relations internationales • Open data

DGA	Compétences
<p>1. Isabelle ANDRIVON 2. Jean-Baptiste LASNE Direction générale déléguée Réseaux, services, mobilité et transports</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Energie, réseaux d'énergie • Eau, assainissement, cours d'eau et canaux domaniaux • Service public de défense contre les incendies • Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations • Veille sanitaire et écologique • Veille hydraulique et métrologie • Espaces publics • Voirie et aménagements cyclables • Antennes et risques associés • Schéma d'aménagement numérique, réseaux et politique des fourreaux urbains • Signalisation • Prévention, collecte, tri, traitement et valorisation des déchets ménagers • Transports publics • Sécurité et contrôle d'accès dans les transports publics • Accessibilité de la Métropole • Transports de marchandises (aspects déplacements) • Stratégie, plan de déplacement et modes doux • Accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) • Stationnement et parkings • Développement durable et transition énergétique • Plan climat • Lutte contre les pollutions de l'air • Lutte contre les nuisances sonores • Cavités souterraines
<p>1. Doriane HUART 2. Laurence BOURGEOIS Ressources humaines, innovation et dialogues</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche et développement • Culture interne et managériale • Dialogue social • Responsabilité sociale de la MEL • Stratégie, organisation et modernisation des ressources humaines • Evaluation et contrôle RH • Pilotage et administration des ressources humaines (paie, carrière) • Protection sociale et retraite • Formation et documentation • Recrutement • Accompagnement et intégration professionnelle • Bien-être au travail et climat de travail • Action sociale • Conciergerie • Restaurant métropolitain • Diversité et égalité femmes hommes • Santé et sécurité au travail
<p>1. Elodie DESRY 2. Marc-Antoine DOCHEZ SDIT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma directeur des infrastructures de transports

Annexe 2

Liste des délégataires de signature en matière de passation des marchés
et des actes listés aux chapitres 1.2 et 2.1 du titre 1 de l'arrêté

Pôle	Direction / service stratégique	Délégataire(s) par ordre de priorité
DIRECTION GÉNÉRALE		<ol style="list-style-type: none"> 1. Céline RANSON Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Marchés – Support) 2. Christine LE ROY Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) 3. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 4. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique
SECRETARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION		<ol style="list-style-type: none"> 1. Céline RANSON Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Marchés – Support) 2. Christine LE ROY Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) 3. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 4. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique
RESSOURCES HUMAINES, INNOVATION ET DIALOGUES		<ol style="list-style-type: none"> 1. Céline RANSON Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Marchés – Support) 2. Christine LE ROY Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) 3. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 4. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique
FINANCES		<ol style="list-style-type: none"> 1. Céline RANSON Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Marchés – Support) 2. Christine LE ROY Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) 3. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 4. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL		<ol style="list-style-type: none"> 1. Gaëlle BOULOGNE Responsable Unité Fonctionnelle (CSP CP Territoires) 2. Christine LE ROY Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) 3. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 4. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI		<ol style="list-style-type: none"> 1. Gaëlle BOULOGNE Responsable Unité Fonctionnelle (CSP CP Territoires) 2. Christine LE ROY Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) 3. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 4. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique

Pôle	Direction / service stratégique	Déléataire(s) par ordre de priorité
PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT ET HABITAT		<ol style="list-style-type: none"> 1. Gaëlle BOULOGNE Responsable Unité Fonctionnelle (CSP CP Territoires) 2. Christine LE ROY Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) 3. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 4. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique
DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ-TRANSPORTS	Aménagement numérique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Marie-Thérèse KALUZNY Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Marchés– Espace Public et Réseaux) 2. Christine LE ROY Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) 3. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 4. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique
	Déchets ménagers	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sébastien DOCO Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Technique – Service urbains) 2. Christine LE ROY Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) 3. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 4. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique
	Eau et assainissement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sébastien DOCO Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Technique – Service urbains) 2. Christine LE ROY Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) 3. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 4. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique
	Transitions énergie climat	<ol style="list-style-type: none"> 1. Marie-Thérèse KALUZNY Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Marchés– Espace Public et Réseaux) 2. Christine LE ROY Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) 3. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 4. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique
	Espace public et voirie	<ol style="list-style-type: none"> 1. Marie-Thérèse KALUZNY Responsable d'unité fonctionnelle (CSP Marchés– Espace Public et Réseaux) 2. Christine LE ROY Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) 3. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 4. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique

Pôle	Direction / service stratégique	Déléataire(s) par ordre de priorité
	Mobilité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sébastien DOCO Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Technique – Service urbains) 2. Christine LE ROY Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) 3. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 4. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique
	Transports	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sébastien DOCO Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Technique – Service urbains) 2. Christine LE ROY Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) 3. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 4. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique
SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS		<ol style="list-style-type: none"> 1. Sébastien DOCO Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Technique – Service urbains) 2. Christine LE ROY Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés) 3. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 4. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique

Annexe 3

Liste des délégataires de signature des documents et pièces listés au chapitre 2.2 du titre 1 relatif à l'exécution des marchés publics

Pôle	Direction / service stratégique	Délégataire(s) par ordre de priorité
DIRECTION GÉNÉRALE		<ol style="list-style-type: none"> 1. Nicolas TERNISIEN Responsable Unité Fonctionnelle 2. Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint 3. Denise DUBOUT Chef de service
SECRETARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION		<ol style="list-style-type: none"> 1. Nicolas TERNISIEN Responsable Unité Fonctionnelle 2. Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint 3. Denise DUBOUT Chef de service
RESSOURCES HUMAINES, INNOVATION ET DIALOGUES		<ol style="list-style-type: none"> 1. Nicolas TERNISIEN Responsable Unité Fonctionnelle 2. Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint 3. Denise DUBOUT Chef de service
FINANCES		<ol style="list-style-type: none"> 1. Nicolas TERNISIEN Responsable Unité Fonctionnelle 2. Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint 3. Denise DUBOUT Chef de service
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL		<ol style="list-style-type: none"> 1. Marlène DAMIENS Responsable Unité Fonctionnelle 2. Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint 3. Denise DUBOUT Chef de service
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI		<ol style="list-style-type: none"> 1. Marlène DAMIENS Responsable Unité Fonctionnelle 2. Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint 3. Denise DUBOUT Chef de service
PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT ET HABITAT		<ol style="list-style-type: none"> 1. Marlène DAMIENS Responsable Unité Fonctionnelle 2. Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint 3. Denise DUBOUT Chef de service

Pôle	Direction / service stratégique	Délégataire(s) par ordre de priorité
DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ ET TRANSPORTS	Déchets ménagers	<ol style="list-style-type: none"> François NOËL Responsable Unité Fonctionnelle Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint Denise DUBOUT Chef de service
	Eau et assainissement (Services centraux)	<ol style="list-style-type: none"> Didier BUTIN Responsable Unité Fonctionnelle Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint Denise DUBOUT Chef de service
	Eau et assainissement (Services territorialisés)	<ol style="list-style-type: none"> Guillaume DUVAL Responsable Unité Fonctionnelle Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint Denise DUBOUT Chef de service
	Transitions énergie et climat	<ol style="list-style-type: none"> François NOËL Responsable Unité Fonctionnelle Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint Denise DUBOUT Chef de service
	Espace public et voirie (Services centraux)	<ol style="list-style-type: none"> Didier BUTIN Responsable Unité Fonctionnelle Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint Denise DUBOUT Chef de service
	Espace public et voirie (Services territorialisés)	<ol style="list-style-type: none"> Guillaume DUVAL Responsable Unité Fonctionnelle Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint Denise DUBOUT Chef de service
	Mobilité	<ol style="list-style-type: none"> François NOËL Responsable Unité Fonctionnelle Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint Denise DUBOUT Chef de service
	Transports	<ol style="list-style-type: none"> François NOËL Responsable Unité Fonctionnelle Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint Denise DUBOUT Chef de service
SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS		<ol style="list-style-type: none"> François NOËL Responsable Unité Fonctionnelle Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint Denise DUBOUT Chef de service

Annexe 4

Liste des délégataires de signature en matière de passation des marchés et des actes listés au chapitre 2.3 du titre 1 de l'arrêté

		<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES		
DIRECTION GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE		
	Arnaud FICOT Directeur	
Secrétariat des séances et des actes		<ol style="list-style-type: none"> 1. Arnaud FICOT Directeur 2. Anne STIEVENART Chef de service 3. Aude MAQUET Directrice adjointe
Secrétariat des élus		<ol style="list-style-type: none"> 1. Arnaud FICOT Directeur 2. Christophe GRIFFON Responsable d'unité fonctionnelle 3. Aude MAQUET Directrice adjointe
MISSION MÉDIATION, DÉONTOLOGIE, ÉTHIQUE		
	Mélanie LEGRAND Référente déontologie – alerte et médiatrice – Cheffe de mission	
DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE RESSOURCES		
Réingénierie des fonctions ressources		<ol style="list-style-type: none"> 1. Pierre CAPELLE Chef de mission stratégique 2. Romain ROGUET Directeur général délégué
Audit, évaluation, performance		<ol style="list-style-type: none"> 1. Caroline DESCAMPS Directrice 2. Romain ROGUET Directeur général délégué

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
PÔLE RESSOURCES HUMAINES, INNOVATION ET DIALOGUES		
Dialogue social		<ol style="list-style-type: none"> 1. Doriane HUART DGAS 2. Laurence BOURGEOIS Adjointe à la DGAS
Médecine de prévention		<ol style="list-style-type: none"> 1. Doriane HUART DGAS 2. Laurence BOURGEOIS Adjointe à la DGAS
Contrôle et conformité RH		<ol style="list-style-type: none"> 1. Doriane HUART DGAS 2. Laurence BOURGEOIS Adjointe à la DGAS
DIRECTION RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT		
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Myriam LIMPENS Directrice 2. Doriane HUART DGAS 3. Laurence BOURGEOIS Adjointe à la DGAS
DIRECTION CULTURE INTERNE ET MANAGÉRIALE		
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Laurence BOURGEOIS Directrice 2. Doriane HUART DGAS
DIRECTION PILOTAGE ET ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lucile LEHOUCQ Directrice 2. Julien BAHUAUD Directeur adjoint 3. Doriane HUART DGAS 4. Laurence BOURGEOIS Adjointe à la DGAS 	

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
Recrutement		<ol style="list-style-type: none"> 1. Laïla RAYA Chef de service 2. Bertrand DELANNOY Chef de service adjoint 3. Lucile LEHOUCQ Directrice 4. Julien BAHUAUD Directeur adjoint
Gestion individuelle de la paie et de la carrière		<ol style="list-style-type: none"> 1. Roger-Philippe CUPIT Chef de service 2. Abdelaziz BELASRI Chef de service adjoint 3. Lucile LEHOUCQ Directrice 4. Julien BAHUAUD Directeur adjoint
DIRECTION VIE DE L'AGENT		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Victoria SILVESTRE Directrice 2. Louise YUAN Directrice adjointe 3. Doriane HUART DGAS 4. Laurence BOURGEOIS Adjointe à la DGAS 	
Correspondants RH		<ol style="list-style-type: none"> 1. Stéphane DHEE Chef de service 2. Victoria SILVESTRE Directrice 3. Louise YUAN Directrice adjointe
Formation et documentation		<ol style="list-style-type: none"> 1. Flavie HUGOT DE SAINT JEAN Chef de service 2. Laurence DEBUIGNE Chef de service adjointe 3. Victoria SILVESTRE Directrice 4. Louise YUAN Directrice adjointe
Action sociale, conciergerie et restaurant		<ol style="list-style-type: none"> 1. Corinne VIDONI Chef de service 2. Victoria SILVESTRE Directrice 3. Louise YUAN Directrice adjointe

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION		
DIRECTION INGÉNIERIE JURIDIQUE ET ASSURANCES		
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Sandra RIVES Directrice 2. Nadia BEN AYED DGAS 3. Isabelle PILON Adjointe à la DGAS
DIRECTION ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE EN AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES		
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Sergio AURAS Directeur 2. Nadia BEN AYED DGAS 3. Isabelle PILON Adjointe à la DGAS
DIRECTION COMMANDE PUBLIQUE		
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Kevin AMBELLOUIS Directeur 2. Nadia BEN AYED DGAS 3. Isabelle PILON Adjointe à la DGAS
DIRECTION DONNÉE ET INFORMATION GÉOGRAPHIQUE		
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Karim Bensaada Directeur par intérim 2. Nadia BEN AYED DGAS 3. Isabelle PILON Adjointe à la DGAS
DIRECTION SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION		
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Karim Bensaada Directeur 2. Nadia BEN AYED DGAS 3. Isabelle PILON Adjointe à la DGAS

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
DIRECTION ACHATS ET LOGISTIQUE		
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Eric BOURGOIS Directeur 2. Vincent PLACE Directeur adjoint 3. Nadia BEN AYED DGAS 4. Isabelle PILON Adjointe à la DGAS
DIRECTION PATRIMOINE		
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Pierre-Alexandre CHARRAT Directeur 2. Nadia BEN AYED DGAS 3. Isabelle PILON Adjointe à la DGAS
DIRECTION GESTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ		
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Laurent LEFEBVRE Directeur 2. Salem AIT NACEUR Directeur adjoint 3. Nadia BEN AYED DGAS 4. Isabelle PILON Adjointe à la DGAS

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL		
DIRECTION NATURE, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Laure FICOT Directrice 2. Sébastien LAURENT Directeur adjoint 3. Sybilie THIRION DGAS 4. Charlotte PEYTAVIT Adjointe à la DGAS 	
Agriculture, biodiversité et alimentation		<ol style="list-style-type: none"> 1. Noluen GERMAIN Chef de service 2. Laure FICOT Directrice 3. Sébastien LAURENT Directeur adjoint
Espaces naturels		<ol style="list-style-type: none"> 1. Jean-François ANTOINE Chef de service 2. Laure FICOT Directrice 3. Sébastien LAURENT Directeur adjoint
Musée de Plein Air		<ol style="list-style-type: none"> 1. Eric LAMBERT Chef de service 2. Elodie CORNAILLE Chef de service adjoint 3. Laure FICOT Directrice 4. Sébastien LAURENT Directeur adjoint
Mosaïc et Relais Nature du Parc de la Deûle		<ol style="list-style-type: none"> 1. Aurélie PAINDAVOINE Chef de service 2. Marie-Hélène DELMOTTE Chef de service adjointe 3. Laure FICOT Directrice 4. Sébastien LAURENT Directeur adjoint

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
Prés du Hem		<ol style="list-style-type: none"> 1. Jean LEMAIRE Chef de Service 2. Jocelyn LECLERCQ Chef de service adjoint 3. Laure FICOT Directrice 4. Sébastien LAURENT Directeur adjoint
Ressources, animation et valorisation		<ol style="list-style-type: none"> 1. Anne-Michèle HUYGHE Responsable d'unité fonctionnelle 2. Laure FICOT Directrice 3. Sébastien LAURENT Directeur adjoint
DIRECTION RELATIONS AVEC LES USAGERS, CITOYENNETÉ, JEUNESSE		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cédric HARDY Directeur 2. Sybille THIRION DGAS 3. Charlotte PEYTAVIT Adjointe à la DGAS 	
Crématoriums		<ol style="list-style-type: none"> 1. Joëlle HARISTOY Chef de service 2. Cédric HARDY Directeur
Relation avec les usagers		<ol style="list-style-type: none"> 1. Fabienne WARNAUT Chef de service 2. Cédric HARDY Directeur
Jeunesse et Vie citoyenne		<ol style="list-style-type: none"> 1. Paul MONDINO Chef de service 2. Cédric HARDY Directeur

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
DIRECTION CULTURE ET TOURISME		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cassandre DEWEINE Directrice 2. Sybille THIRION DGAS 3. Charlotte PEYTAVIT Adjointe à la DGAS 	
Tourisme		<ol style="list-style-type: none"> 1. Jean DELOTTE Chef de service 2. Cassandre DEWEINE Directrice
Culture		<ol style="list-style-type: none"> 1. Crisalyne GALLET Chef de service 2. Cassandre DEWEINE Directrice
DIRECTION SPORTS		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Grégory DELEMARLE Directeur 2. Jérôme FAY Directeur adjoint 3. Sybille THIRION DGAS 4. Charlotte PEYTAVIT Adjointe à la DGAS 	
Projets, exploitation et pilotage des équipements sportifs		<ol style="list-style-type: none"> 1. Frédéric MAQUET Chef de service 2. Assia BECAR Chef de service adjoint 3. Grégory DELEMARLE Directeur 4. Jérôme FAY Directeur adjoint
Politique sportive		<ol style="list-style-type: none"> 1. Jérôme FAY Directeur adjoint 2. Grégory DELEMARLE Directeur
Stadium		<ol style="list-style-type: none"> 1. Rémi VANHOUTTE Chef de service 2. Grégory DELEMARLE Directeur 3. Jérôme FAY Directeur adjoint

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
DIRECTION GOUVERNANCE ET DIALOGUE TERRITORIAUX		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Natacha VIEILLE Directrice 2. Simon JODOGNE Directeur adjoint 3. Sybille THIRION DGAS 4. Charlotte PEYTAVIT Adjointe à la DGAS 	
PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI		
DIRECTION PARCOURS ENTREPRISES		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Alexandre LECLERCQ Directeur 2. Thomas VINCENT Directeur adjoint 3. Ludovic GROUSSET DGAS 4. Laurence RULLIER Adjointe au DGAS 	
Aménagement économique et implantation		<ol style="list-style-type: none"> 1. Sophie ENGRAND Chef de service 2. Alexandre LECLERCQ Directeur 3. Thomas VINCENT Directeur adjoint
Animation et services		<ol style="list-style-type: none"> 1. Benjamin COUTEREEL Chef de service 2. Alexandre LECLERCQ Directeur 3. Thomas VINCENT Directeur adjoint

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
DIRECTION ATTRACTIVITÉ ET INNOVATION		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fabien HELLIER Directeur 2. Ludovic GROUSSET DGAS 3. Laurence RULLIER Adjointe au DGAS 	
Attractivité et action internationale		<ol style="list-style-type: none"> 1. Nathalie PRUVOST Chef de service 2. Fabien HELLIER Directeur
Innovation, recherche et digital		<ol style="list-style-type: none"> 1. Juliette DELCAMBRE Chef de service 2. Fabien HELLIER Directeur
DIRECTION ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET EMPLOI		
		<ol style="list-style-type: none"> 1. David VAILLANT Directeur 2. Ludovic GROUSSET DGAS 3. Laurence RULLIER Adjointe au DGAS
Emploi		<ol style="list-style-type: none"> 1. Mohamed LOUCIF Chef de service 2. David VAILLANT Directeur

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
POLE PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT ET HABITAT		
DIRECTION URBANISME, AMÉNAGEMENT ET VILLE		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Béatrice DELMAS Directrice 2. Claire TAVE Directrice adjointe 3. Pastèle SOLEILLE DGAS 4. Anne VIDREQUIN Adjointe à la DGAS 	
Politique de la ville		<ol style="list-style-type: none"> 1. Annabelle LECOQC Chef de service 2. Véronique PINEL Chef de service adjointe 3. Claire TAVE Directrice adjointe 4. Béatrice DELMAS Directrice
Aménagement		<ol style="list-style-type: none"> 1. Jérémy DE CONTI Chef de Service 2. Aurélié BOISSEAU Chef de service adjointe 3. Claire TAVE Directrice adjointe 4. Béatrice DELMAS Directrice
DIRECTION HABITAT		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Claire BRUHAT Directrice 2. Pastèle SOLEILLE DGAS 3. Anne VIDREQUIN Adjointe à la DGAS 	
Plan local de l'habitat		<ol style="list-style-type: none"> 1. Guillemette LESCURE Chef de service 2. Karine LUZY Chef de service adjointe 3. Claire BRUHAT Directrice

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
Politique d'accueil des gens du voyage		<ol style="list-style-type: none"> Cédric WAMBERGUE Chef de service Claire BRUHAT Directrice
Habitat privé		<ol style="list-style-type: none"> Elena ITURRA Chef de service Claire BRUHAT Directrice
Solidarité et droit au logement		<ol style="list-style-type: none"> Marjolaine BATY Chef de service Claire BRUHAT Directrice
DIRECTION STRATÉGIES ET OPÉRATIONS FONCIÈRES		
	<ol style="list-style-type: none"> Anne VIDREQUIN Directrice par intérim Christine LAFEUILLE Directrice Adjointe Pastèle SOLEILLE DGAS 	
Action foncière		<ol style="list-style-type: none"> Claudine CERF Chef de service Anne VIDREQUIN Directrice par intérim Christine LAFEUILLE Directrice adjointe
Stratégie, ressources et expertises		<ol style="list-style-type: none"> Christine LAFEUILLE Directrice adjointe Anne VIDREQUIN Directrice par intérim
DIRECTION ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ET MAITRISE D'ŒUVRE		
	<ol style="list-style-type: none"> Mathieu MERLE Directeur Pastèle SOLEILLE DGAS Anne VIDREQUIN Adjointe au DGAS 	
Aménagement des territoires et architecture		<ol style="list-style-type: none"> Bertrand COLLET Chef de service Mathieu MERLE Directeur

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
Génie civil sols et environnement		<ol style="list-style-type: none"> 1. Marc DEJTER Chef de service 2. Mathieu MERLE Directeur
Voirie et réseaux divers		<ol style="list-style-type: none"> 1. Laurent VERBEKE Chef de service 2. Mathieu MERLE Directeur
Appui à la maîtrise d'ouvrage		<ol style="list-style-type: none"> 1. Nil DUEZ Responsable d'unité fonctionnelle 2. Mathieu MERLE Directeur
DIRECTION PLANIFICATION URBAINE, PROGRAMMATION ET STRATÉGIES TERRITORIALES		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fanny ODEN Directrice 2. Gilles HUCHETTE Directeur adjoint 3. Pastèle SOLEILLE DGAS 4. Anne VIDREQUIN Adjointe à la DGAS 	
Planification urbaine		<ol style="list-style-type: none"> 1. Sébastien FOURNIER Chef de service 2. Fanny ODEN Directrice 3. Gilles HUCHETTE Directeur adjoint
Ingénierie de la programmation et des stratégies territoriales		<ol style="list-style-type: none"> 1. Alice DUPONT-PERRARD Chef de service par intérim 2. Fanny ODEN Directrice 3. Gilles HUCHETTE Directeur adjoint

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
DIRECTION GÉNÉRALE DÉLEGUÉE RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ-TRANSPORTS		
<i>MISSION STRATÉGIQUE AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE</i>		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Isabelle ANDRIVON Directrice générale déléguée 2. Jean-Baptiste LASNE Adjoint à la DGD 	
DIRECTION DÉCHETS MÉNAGERS		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Muriel ARNAUD Directrice 2. Julien KOESTEN Directeur Adjoint 3. Isabelle ANDRIVON Directrice générale déléguée 4. Jean-Baptiste LASNE Adjoint à la DGD 	
Pilotage, prévention, prospective		<ol style="list-style-type: none"> 1. Aurélien BOULAIN Chef de service 2. Donatienne PIEVE Chef de service adjoint 3. Muriel ARNAUD Directrice 4. Julien KOESTEN Directeur Adjoint
Gestion, contrôle, optimisation		<ol style="list-style-type: none"> 1. Yasmina DELLI Chef de service 2. Jérémie BOISSINOT Chef de service adjoint 3. Muriel ARNAUD Directrice 4. Julien KOESTEN Directeur Adjoint
Proximité, accompagnement citoyens		<ol style="list-style-type: none"> 1. Ghislain BECQUET Chef de service 2. Erika LAINE Chef de service adjointe 3. Muriel ARNAUD Directrice 4. Julien KOESTEN Directeur Adjoint

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
DIRECTION TRANSITION, ÉNERGIE, CLIMAT		
	<p>1. Ghislain FERRAN Directeur</p> <p>2. Isabelle ANDRIVON Directrice générale déléguée</p> <p>3. Jean-Baptiste LASNE Adjoint à la DGD</p>	
DIRECTION MOBILITÉ		
	<p>1. David HERQUELLE Directeur</p> <p>2. Isabelle ANDRIVON Directrice générale déléguée</p> <p>3. Jean-Baptiste LASNE Adjoint à la DGD</p>	
Études et plans de déplacements urbains		<p>1. Céline DEPIERRE Chef de service</p> <p>2. David HERQUELLE Directeur</p>
Politiques de déplacements		<p>1. Audrey MASQUELIN Chef de service</p> <p>2. David HERQUELLE Directeur</p>
DIRECTION TRANSPORTS		
	<p>1. Alain NOYELLE Directeur</p> <p>2. Barbara PLUCHARD Directrice adjointe</p> <p>3. Isabelle ANDRIVON Directrice générale déléguée</p> <p>4. Jean-Baptiste LASNE Adjoint à la DGD</p>	
Évolution du métro		<p>1. Emmanuel COUTELIER Chef de service</p> <p>2. Alain NOYELLE Directeur</p> <p>3. Barbara PLUCHARD Directrice adjointe</p>

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
Maintenance		<ol style="list-style-type: none"> 1. Laure DEJARDIN Chef de service 2. Alain NOYELLE Directeur 3. Barbara PLUCHARD Directrice adjointe
Exploitation et sécurisation		<ol style="list-style-type: none"> 1. Adrien BERTAUX Chef de service par intérim 2. Betty DELABRE Chef de service 2. Alain NOYELLE Directeur 3. Barbara PLUCHARD Directrice adjointe
Évolution du réseau		<ol style="list-style-type: none"> 1. Sophie MASURE Chef de service 2. Alain NOYELLE Directeur 3. Barbara PLUCHARD Directrice adjointe

	<p>Bon de commande supérieur à 50 000 € HT et inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 50 000 € HT</p> <p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
DIRECTION GÉNÉRALE DÉLEGUÉE RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ-TRANSPORTS		
DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Yannick VAN ES Directeur 2. Laurence BLONDEL Directrice adjointe 3. Isabelle ANDRIVON Directrice générale déléguée 4. Jean-Baptiste LASNE Adjoint à la DGD 	
Pilotage, contrôle des opérateurs, qualité		<ol style="list-style-type: none"> 1. Ludovic DENNIN Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe
Régie d'exploitation des ouvrages d'assainissement		<ol style="list-style-type: none"> 1. Daniel PYZAK Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe
Conduite d'opérations et exploitation des grands ouvrages		<ol style="list-style-type: none"> 1. Annabella TASSART Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe
Grand cycle de l'eau		<ol style="list-style-type: none"> 1. Florian BUSY Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe
Veille sanitaire écologique		<ol style="list-style-type: none"> 1. Emmanuel BUGNER Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe

	<p>Bon de commande supérieur à 50 000 € HT et inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 50 000 € HT</p> <p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
<p>Diagnosics, planification et performance des systèmes d'assainissement</p>		<ol style="list-style-type: none"> 1. Frédéric DECOSTER Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe
<p>Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq</p>		<ol style="list-style-type: none"> 1. Jean-Michel MAILLET Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe
<p>Unité territoriale Lille-Seclin</p>		<ol style="list-style-type: none"> 1. Frédéric CAURIER Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe
<p>Unité territoriale Marcq en Barœul-La Bassée</p>		<ol style="list-style-type: none"> 1. Jean DEMSKI Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe
<p>Unité territoriale Tourcoing-Armentières</p>		<ol style="list-style-type: none"> 1. Fabrice DELANNOY Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe

	<p>Bon de commande supérieur à 50 000 € HT et inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 50 000 € HT</p> <p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
DIRECTION ESPACE PUBLIC ET VOIRIE		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ludovic DELESTREZ Directeur 2. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint 3. Isabelle ANDRIVON Directrice générale déléguée 4. Jean-Baptiste LASNE Adjoint à la DGD 	
Gestion du domaine public		<ol style="list-style-type: none"> 1. Pierre-Alexandre LEMAI Chef de service 2. Ludovic DELESTREZ Directeur 3. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint
Gestion des équipements de la route et signalisation		<ol style="list-style-type: none"> 1. Amerouch KHITER Chef de service 2. Ludovic DELESTREZ Directeur 3. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint
Entretien et exploitation de la route		<ol style="list-style-type: none"> 1. Marc VANNESTE Chef de service 2. Rodrigue BOURNONVILLE Chef de service adjoint 3. Ludovic DELESTREZ Directeur 4. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint
Aménagement, qualité des espaces publics et ouvrages		<ol style="list-style-type: none"> 1. Marc COURBOT Chef de service 2. Alexandra BENEDETTI Chef de service adjointe 3. Ludovic DELESTREZ Directeur 4. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint
Maitrise d'ouvrage		<ol style="list-style-type: none"> 1. Frédéric FINET Chef de service 2. Ludovic DELESTREZ Directeur 3. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint

	<p>Bon de commande supérieur à 50 000 € HT et inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 50 000 € HT</p> <p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq		<ol style="list-style-type: none"> 1. Erwan ROUART Chef de service 2. Ludovic DELESTREZ Directeur 3. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint
Unité territoriale Lille-Seclin		<ol style="list-style-type: none"> 1. Sébastien LEGILLON Chef de service 2. Claire BETHIER Chef de service adjointe 3. Ludovic DELESTREZ Directeur 4. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint
Unité territoriale Marcq en Barœul – La Bassée		<ol style="list-style-type: none"> 1. Sylvain JOAO Chef de service 2. Ludovic DELESTREZ Directeur 3. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint
Unité territoriale Tourcoing- Armentières		<ol style="list-style-type: none"> 1. Guillaume PETYT Chef de service 2. Ludovic DELESTREZ Directeur 3. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint

<p>Bon de commande inférieur ou égal à 200 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p> <p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
<p>DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE SDIT</p>
<p>1. Elodie DESRY DGA</p> <p>2. Marc-Antoine DOCHEZ Adjoint à la DGA</p>

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
PÔLE FINANCES		
DIRECTION STRATÉGIE FINANCIÈRE		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Anne PACAUD Directrice 2. Béatrice MARCHAL DGAS 3. Jean-Marie DROUX Adjoint à la DGAS 	
Budget et programmation		<ol style="list-style-type: none"> 1. Guillaume FOQUE Chef de service 2. Jérôme DUMORTIER Chef de service adjoint 3. Anne PACAUD Directrice
Observatoire fiscal et dotations		<ol style="list-style-type: none"> 1. Marion CABELLIC Chef de service 2. Aurélié DUQUESNE Chef de service adjointe 3. Anne PACAUD Directrice
Dette et garanties d'emprunts		<ol style="list-style-type: none"> 1. Murielle MAUPAS Chef de service 2. Anne PACAUD Directrice
Contrôle de gestion		<ol style="list-style-type: none"> 1. Philippe JAMELOT Chef de service 2. Marie LORTHIOIR Chef de service adjointe 3. Anne PACAUD Directrice

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
DIRECTION GESTION FINANCIÈRE		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Camille VAN DER MEE Directrice 2. Rachida MOUSSERATI Directrice adjointe 3. Béatrice MARCHAL DGAS 4. Jean-Marie DROUX Adjoint à la DGAS 	
Pilotage et contrôle interne		<ol style="list-style-type: none"> 1. Bruno PHILIPPE Chef de service 2. Cédric DEJONGHE Chef de service adjoint 3. Camille VAN DER MEE Directrice 4. Rachida MOUSSERATI Directrice adjointe
Réalisation financière		<ol style="list-style-type: none"> 1. Denise DUBOUT Chef de service 2. Jean-Philippe GODON Chef de service adjoint 3. Camille VAN DER MEE Directrice 4. Rachida MOUSSERATI Directrice adjointe
Expertises financières		<ol style="list-style-type: none"> 1. Régis DELATTRE Chef de service 2. Camille VAN DER MEE Directrice 3. Rachida MOUSSERATI Directrice adjointe
DIRECTION ACCOMPAGNEMENTS, PARTENARIATS ET EUROPE		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Thiphaine CADORET Directrice 2. Béatrice MARCHAL DGAS 3. Jean-Marie DROUX Adjoint à la DGAS 	
Appui à la gestion des financements		<ol style="list-style-type: none"> 1. Stéphanie CALON Responsable d'unité fonctionnelle 2. Thiphaine CADORET Directrice

Annexe 5

Liste des délégataires de signature des actes listés au chapitre 3.1 relatif aux concessions de services et de travaux ainsi qu'aux concessions d'aménagement aux risques du concessionnaire du titre 1 de l'arrêté

Pôle	Délégataire(s) par ordre de priorité
DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ ET TRANSPORTS	1. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 2. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL	1. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 2. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	1. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 2. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique
PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT ET HABITAT	1. Didier DELAVAL Chef de service Pilotage, expertises et grands contrats 2. Kevin AMBELLOUIS Directeur Commande publique

Annexe 5 bis

Liste des délégataires de signature des actes listés au chapitre 3.2
relatif aux concessions de services et de travaux ainsi qu'aux concessions
d'aménagement aux risques du concessionnaire du titre 1 de l'arrêté

Pôle	Direction / service stratégique	Délégataire(s) par ordre de priorité
DIRECTION GÉNÉRALE DELEGUÉE RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ ET TRANSPORTS	Déchets ménagers	1. Muriel ARNAUD Directrice 2. Julien KOESTEN Directeur adjoint
	Eau et assainissement	1. Yannick VAN ES Directeur 2. Laurence BLONDEL Directrice adjointe
	Transitions énergie et climat	Ghislain FERRAN Directeur
	Transports	1. Alain NOYELLE Directeur 2. Barbara PLUCHARD Directrice adjointe
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL		Valérie DUC Chef de mission stratégique
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	Parcours entreprises	1. Alexandre LECLERCQ Directeur 2. Thomas VINCENT Directeur adjoint
	Attractivité et innovation	Fabien HELLIER Directeur

Annexe 6

Liste des délégataires de signature des actes d'administration générale listés ci-après.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES		
Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
DIRECTION GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE		
Secrétariat des séances et des actes	<ul style="list-style-type: none"> - Délivrance des expéditions du registre des délibérations et des décisions de la métropole - Certification matérielle et conforme des pièces et documents - Certification du caractère exécutoire des décisions, des arrêtés, des délibérations et de tout autre type d'actes - Formalités de gestion et de commande des certificats pour authentification et signature au format électronique agissant au titre de représentant légal de l'établissement sur délégation de M. le Président - Signature des conventions de formation destinées aux membres élus du Conseil de la métropole 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Arnaud FICOT Directeur 2. Aude MAQUET Directrice adjointe
	<ul style="list-style-type: none"> - Certification des affichages réglementaires - Paraphe des feuilles du registre 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Anne STIEVENART Chef de service 2. Arnaud FICOT Directeur 3. Aude MAQUET Directrice adjointe
Secrétariat des élus	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation de la représentation au sein des organismes extérieurs ou satellites de la métropole européenne de Lille - Signature des conventions de formation auprès d'organismes agréés par le ministère de l'intérieur dans le cadre de demandes de au bénéfice des élus du Conseil de la métropole 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Christophe GRIFFON Responsable Unité Fonctionnelle 2. Arnaud FICOT Directeur 3. Aude MAQUET Directrice adjointe

PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
DIRECTION INGENIÉRIE JURIDIQUE ET ASSURANCES		
	Habilitations des agents à l'effet de représenter la MEL lors des audiences devant les tribunaux, ainsi que pour les dépôts de plainte en application du Code de procédure pénale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sandra RIVES Directrice 2. Jérôme DEWULF Chef de service 3. Amélie DOYEN-BONNE Chef de service adjointe
Ingénierie juridique	Courrier de transmission au tribunal administratif de pièces utiles à l'instruction des recours, au titre de l'article R.772-8 du Code de justice administrative	<ol style="list-style-type: none"> 1. Jérôme DEWULF Chef de service 2. Amélie DOYEN-BONNE Chef de service adjointe 3. Sandra RIVES Directrice
Assurances	<ul style="list-style-type: none"> - Quittances d'indemnité inférieures à 5 000 € - Refus de prise en charge dans le cadre de réclamations de tiers ou d'usagers mettant en cause la responsabilité de la MEL - Mise en cause de tiers suite à dommage causé à la MEL 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Anne-Céline KIEFFER Chef de service 2. Sandra RIVES Directrice
DIRECTION ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES		
Ingénierie juridique des territoires	<ul style="list-style-type: none"> - Courriers et notifications relatifs à l'organisation et au déroulement des concertations préalables aux opérations d'aménagement et évolutions du PLU - Courriers et notifications relatifs à l'organisation et au déroulement des procédures d'enquêtes publiques - Courriers et notifications relatifs à la gestion, aux procédures d'évolution et l'interprétation du PLU - Courriers relatifs à la gestion de la taxe d'aménagement (notification des évolutions de taux, actualisation, notification des remises gracieuse...) et à participation pour non-réalisation d'aires de stationnement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sergio AURAS Directeur 2. Nadia BEN AYED Directrice générale adjointe 3. Isabelle PILON Adjointe à la DGAS
Autorisations d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> - Avis relatifs aux demandes d'autorisation d'urbanisme 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sergio AURAS Directeur 2. Nadia BEN AYED Directrice générale adjointe 3. Isabelle PILON Adjointe à la DGAS
DIRECTION ACHATS ET LOGISTIQUES		
Archives	Instruction et signature de tous documents relatifs : <ul style="list-style-type: none"> - aux demandes d'accès aux documents administratifs à l'exception de celles relatives à la commande publique et informations relatives à l'environnement, - aux demandes de réutilisation des informations publiques. - Liaison entre la MEL et la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (C.A.D.A) - Etablissement d'un bilan annuel 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Céline SENAME Chef de service 2. Eric BOURGOIS Directeur 3. Vincent PLACE Directeur Adjoint

PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
Services et ressources	Validation et signature des grilles de remboursement de frais générés à l'occasion des ordres de mission délivrés par les DGAS aux agents relevant de leur autorité hiérarchique respective	<ol style="list-style-type: none"> 1. Eric BOURGOIS Directeur 2. Vincent PLACE Directeur Adjoint
DIRECTION PATRIMOINE		
	PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pierre-Alexandre CHARRAT Directeur 2. Nadia BEN AYED Directrice générale adjointe 3. Isabelle PILON Adjointe à la DGAS
Stratégie et économie du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Courriers externes - Attestations de remise de clés - Avis sur diagnostic amiante et plomb - Courriers aux concessionnaires, permanences weekend et jours fériés - Factures sur deux exemplaires et bordereau de suivi de factures 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vincent HEUMEL Chef de service 2. Nadia BEN AYED Directrice générale adjointe 3. Isabelle PILON Adjointe à la DGAS
Projet et maintenance du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Réponse aux sollicitations externes, lettre d'envoi aux maires : permis de démolir et déclaration de travaux - Envoi des déclarations préalables à l'Office Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTM), à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM), à la Direction Départementale Travail Emploi et Formation Professionnelles (DDTEF) et au coordonnateur de sécurité 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vincent HEUMEL Chef de service par intérim 2. Nadia BEN AYED Directrice générale adjointe 3. Isabelle PILON Adjointe à la DGAS
DIRECTION GESTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ		
Sécurité des personnes et des biens	<ul style="list-style-type: none"> - Réponse aux sollicitations externes des communes sur le sujet de vidéo protection urbaine - Formulaire de demande à la Préfecture d'autorisation d'exploiter un système de vidéo protection 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Laurent LEFEBVRE Directeur 2. Salem AIT NACEUR Directeur adjoint 3. Nadia BEN AYED Directrice générale adjointe 4. Isabelle PILON Adjointe à la DGAS
Gestion des risques, stratégie et résilience	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre d'envoi aux maires sur les sujets de plan communaux de sauvegarde et de plan métropolitain de sauvegarde - Courriers aux maires dans le cadre de la convention régissant le dispositif de mutualisation RGPD et RSSI avec les communes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Laurent LEFEBVRE Directeur 2. Salem AIT NACEUR Directeur adjoint 3. Nadia BEN AYED Directrice générale adjointe 4. Isabelle PILON Adjointe à la DGAS

Services	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
PÔLE RESSOURCES HUMAINES, INNOVATION ET DIALOGUES		
	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêtés : <ul style="list-style-type: none"> • D'avancements • De paie (hors décisions défavorables) • De position administrative • De protection sociale et retraite (hors accidents de services) • De temps de travail 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Doriane HUART DGAS 2. Laurence BOURGEOIS Adjointe à la DGAS
Médecine du travail	Cartes d'habilitations de sécurité	Pivoine CAMUS Chef de mission stratégique
DIRECTION PILOTAGE ET ADMINISTRATION RH		
Analyse statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Courriers et documents relatifs aux avancements de grade et de promotion interne • Courriers relatifs à de l'expertise statutaire 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Valérie RAVILLION Responsable Unité Fonctionnelle 2. Lucile LEHOUCQ Directrice 3. Julien BAHUAUD Directeur adjoint
Gestion individuelle de la paie et de la carrière	<ul style="list-style-type: none"> • Signature de tous les documents relatifs à l'octroi et au renouvellement de droits statutaires • Courriers et documents relatifs aux sollicitations des partenaires extérieurs • Attestation de droits divers • Courriers relatifs à la gestion des contractuels • Courriers et documents relatifs à l'aide de retour à l'emploi 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Roger-Philippe CUPIT Chef de service 2. Abdelaziz BELASRI Chef de service adjoint 3. Lucile LEHOUCQ Directrice 4. Julien BAHUAUD Directeur adjoint
Organisation du temps du travail	<ul style="list-style-type: none"> - Courriers et notifications relatifs au télétravail 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lucile LEHOUCQ Directrice 2. Julien BAHUAUD Directeur adjoint
Recrutement	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de tous les documents relatifs à l'apprentissage et aux stages gratifiés ou non - Accusés réceptions des lettres de candidature et courriers de refus relatifs aux offres proposées sur les postes de titulaires et de contractuels - Courriers de recrutement sur des emplois non permanents dont la durée est inférieure ou égale à trois mois 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Laïla RAYA Chef de service 2. Bertrand DELANNOY Chef de service adjoint 3. Lucile LEHOUCQ Directrice 4. Julien BAHUAUD Directeur adjoint
DIRECTION VIE DE L'AGENT		
Formation et documentation	Tous documents relatifs aux inscriptions et aux conventions liés à la formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Flavie HUGOT DE SAINT JEAN Chef de service 2. Laurence DEBUIGNE Chef de service adjointe 3. Victoria SILVESTRE Directrice 4. Louise YUAN Directrice adjointe
Protection sociale et retraite	Courriers et notifications de décisions défavorables à l'agent relatif à la protection sociale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Victoria SILVESTRE Directrice 2. Louise YUAN Directrice adjointe 3. Valérie DELPLACE Responsable Unité Fonctionnelle

Services	Actes	Déléataire(s) par ordre de priorité
	Courriers, convocation et attestations relatifs à la protection sociale et à la retraite	<ol style="list-style-type: none"> 1. Valérie DELPLACE Responsable Unité Fonctionnelle 2. Victoria SILVESTRE Directrice 3. Louise YUAN Directrice adjointe
	<ul style="list-style-type: none"> - Courriers adressés au juge des tutelles - Mandats Capital Décès 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Victoria SILVESTRE Directrice 2. Louise YUAN Directrice adjointe 3. Valérie DELPLACE Responsable Unité Fonctionnelle

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
PÔLE FINANCES		
DIRECTION GESTION FINANCIÈRE		
Expertises financières	<ul style="list-style-type: none"> - Déclarations de TVA - Réponses aux demandes d'informations fiscales - Rescrits fiscaux - Certificats administratifs en lien avec la gestion du patrimoine - Attestation prêt employeur 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Régis DELATTRE Chef de service 2. Camille VAN DER MEE Directrice 3. Rachida MOUSSERATI Directrice adjointe
Pilotage et contrôle interne	<ul style="list-style-type: none"> - Signature des pièces comptables (en particulier : titre, mandats, bordereaux, ordre de paiement ou certificats administratifs, pièces comptables relatives au patrimoine). - Conformément à l'article D. 1617-23 du CGCT, cette signature emporte : <ol style="list-style-type: none"> a. Pour les dépenses : justification du service fait et certification du caractère exécutoire des pièces justificatives b. Pour les recettes : justification du caractère exécutoire des pièces justificatives et rendu exécutoires des titres de recette 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Camille VAN DER MEE Directrice 2. Rachida MOUSSERATI Directrice adjointe 3. Béatrice MARCHAL DGAS 4. Jean-Marie DROUX Adjoint à la DGAS
DIRECTION STRATÉGIE FINANCIÈRE		
Fiscalités et dotation	<ul style="list-style-type: none"> - Accusés de réception des demandes de dégrèvements - Courriers d'envoi des demandes de dégrèvements de la Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.I.P) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Marion CABELLIC Chef de service 2. Elodie MOERMAN Chef de service adjoint 3. Anne PACAUD Directrice
Dettes et garanties d'emprunts	<ul style="list-style-type: none"> - Accusés de réception des demandes de garanties d'emprunt - Contrats des prêts garantis - Conventions entre la MEL et les bénéficiaires des garanties d'emprunt 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Murielle MAUPAS Chef de service 2. Anne PACAUD Directrice

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI		
DIRECTION PARCOURS ENTREPRISES		
	<ul style="list-style-type: none"> - Certification des pièces financières justificatives dans l'exécution des conventions attributives de subvention - Attestation d'engagement de la métropole européenne de Lille destinés à des co-financeurs - Attestations d'engagement des co-financeurs dans le cadre de projets co-subsctionnés par la métropole européenne de Lille - Certification d'occupation de locaux à usage d'habitation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Alexandre LECLERCQ Directeur 2. Thomas VINCENT Directeur adjoint
DIRECTION ATTRACTIVITÉ ET INNOVATION		
	<ul style="list-style-type: none"> - Certification des pièces financières justificatives dans l'exécution des conventions attributives de subvention - Attestation d'engagement de la métropole européenne de Lille destinés à des co-financeurs - Attestations d'engagement des co-financeurs dans le cadre de projets co-subsctionnés par la métropole européenne de Lille - Certification d'occupation de locaux à usage d'habitation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fabien HELLIER Directeur 2. Ludovic GROUSSET DGAS 3. Laurence RULLIER Adjointe au DGAS
DIRECTION ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET EMPLOI		
	<ul style="list-style-type: none"> - Décision d'avis favorable ou d'avis défavorable de la métropole européenne de Lille pour toutes les saisines des villes - Certification des pièces financières justificatives dans l'exécution des conventions attributives de subvention - Attestation d'engagement de la métropole européenne de Lille destinés à des co-financeurs - Attestations d'engagement des co-financeurs dans le cadre de projets co-subsctionnés par la métropole européenne de Lille - Certification d'occupation de locaux à usage d'habitation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. David VAILLANT Directeur 2. Ludovic GROUSSET DGAS 3. Laurence RULLIER Adjointe au DGAS

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL		
DIRECTION RELATIONS AVEC LES USAGERS, CITOYENNETÉ, JEUNESSE		
Crématoriums	Conventions de crémation des restes mortels issus des reprises de concession ainsi que celles issues des restes anatomiques passées avec les centres hospitaliers	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cédric HARDY Directeur 2. Joëlle HARISTOY Chef de service
Jeunesse et vie citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Signature des attributions des aides aux jeunes en difficulté - Aides collectives et courriers relatifs aux fonds d'aides aux jeunes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Jean DJELAOUI Chef d'équipe 2. Paul MONDINO Chef de service 3. Cédric HARDY Directeur 4. Charlotte PEYTAVIT Adjointe à la DGAS
DIRECTION CULTURE ET TOURISME		
Culture	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, prises en application des décisions de la métropole - Notification des conventions portant octroi des subventions - Décision de rejet de la subvention 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cassandre DEWEINE Directrice 2. Crisalyne GALLET Chef de service
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, prises en application des décisions de la métropole - Notification des conventions portant octroi des subventions - Décision de rejet de la subvention 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cassandre DEWEINE Directrice 2. Jean DELOTTE Chef de service
DIRECTION SPORTS		
Projets, exploitation et pilotage des équipements sportifs	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, prises en application des décisions de la métropole - Baux de toute nature, contrats d'occupation et conventions de mise à disposition de biens meubles et immeubles, du domaine public et privé, pris en location ou donnés en location, pour une durée inférieure ou égale à 10 ans, en application des décisions de la Métropole de Lille 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Grégory DELEMARLE Directeur 2. Jérôme FAY Directeur adjoint 3. Frédéric MAQUET Chef de service 4. Assia BECAR Chef de service adjointe
Politique sportive (UF)	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, prises en application des décisions de la métropole - Notification des conventions portant octroi des subventions - Décision de rejet de la subvention 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Grégory DELEMARLE Directeur 2. Jérôme FAY Directeur adjoint

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
	<ul style="list-style-type: none"> - Résiliation du marché de travaux relatif au Stadium - Exécution des opérations de liquidation en application de l'article 47.1.1 du CCAG travaux dans le cadre du marché de travaux relatif au Stadium - Adoption des mesures pour assurer la conservation et la sécurité des ouvrages en application de l'article 47.1.2 du GGAG travaux, y compris l'émission des bons de commande correspondants dans le cadre du marché de travaux relatif au Stadium - Conventions de mise à disposition (y compris de salles et autres équipements) - Conventions d'occupation temporaire 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Grégory DELEMARLE Directeur 2. Jérôme FAY Directeur adjoint 3. Rémi VANHOUTTE Chef de service
DIRECTION NATURE, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT		
Agriculture , biodiversité et alimentation	Convention portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, mises en application des décisions de la métropole	<ol style="list-style-type: none"> 1. Laure FICOT Directrice 2. Sébastien LAURENT Directeur adjoint 3. Noluen GERMAIN Chef de service
Espaces naturels	<ul style="list-style-type: none"> - Convention portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, mises en application des décisions de la métropole - Notification des conventions portant octroi des subventions - Décision de rejet de la subvention - Convention d'occupation temporaire sans redevance - Autorisation de circuler sans redevance - Avis à batellerie 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Laure FICOT Directrice 2. Sébastien LAURENT Directeur adjoint 3. Jean-françois ANTOINE Chef de service
Près du Hem	<ul style="list-style-type: none"> - Convention d'occupation temporaire sans redevance - Autorisation de circuler sans redevance 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Laure FICOT Directrice 2. Sébastien LAURENT Directeur adjoint 3. Jean LEMAIRE Chef de service
Mosaïc et Relais Nature du Parc de la Deûle	<ul style="list-style-type: none"> - Convention d'occupation temporaire sans redevance - Autorisation de circuler sans redevance 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Laure FICOT Directrice 2. Sébastien LAURENT Directeur adjoint 3. Aurélie PAINDAVOINE Chef de service
Musée de Plein Air	<ul style="list-style-type: none"> - Convention d'occupation temporaire sans redevance - Autorisation de circuler sans redevance 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Laure FICOT Directrice 2. Sébastien LAURENT Directeur adjoint 3. Elodie CORNAILLE Chef de service

Service	Actes	Déléataire(s) par ordre de priorité
PÔLE PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT ET HABITAT		
DIRECTION PLANIFICATION URBAINE, PROGRAMMATION ET STRATÉGIES TERRITORIALES		
	<ul style="list-style-type: none"> - Accusé réception d'attente sur des modifications/ révisions ponctuelles du PLU - Invitation et diffusion compte rendu COTEC - Transmission de documents et/ou d'information aux villes, partenaires, prestataires - Invitation et diffusion compte rendu des réunions techniques (groupe projet) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fanny ODEN Directrice 2. Gilles HUCHETTE Directeur adjoint 3. Pastèle SOLEILLE DGAS 4. Anne VIDREQUIN Adjointe à la DGAS
DIRECTION HABITAT		
	<ul style="list-style-type: none"> - Courriers de transmissions à l'Etat, aux banques, à la Caisse d'Allocations Familiales - Courriers aux villes, organismes HLM, associations et autres prestataires - Courriers aux propriétaires défaillants et accord sur la proposition de relogement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Claire BRUHAT Directrice 2. Elena ITURRA Chef de service 3. Karine LUZY Chef de service adjointe
Fonds de solidarité du logement	<ul style="list-style-type: none"> - Signature des aides relatives au Fonds de Solidarité Logement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Marjolaine BATY Chef de service 2. Martin LEBEGUE Responsable d'unité fonctionnelle 3. Claire BRUHAT Directrice
Habitat privé	<ul style="list-style-type: none"> - Signature des autorisations préalables de mise en location (APML) - Signature des autorisations préalable aux travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation (APD) - Courriers de demande de pièces complémentaires 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elena ITURRA Chef de service 2. Claire BRUHAT Directrice
DIRECTION STRATÉGIE ET OPÉRATIONS FONCIÈRES		
	<ul style="list-style-type: none"> - Courrier de renonciation au droit de préemption urbain - PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Christine LAFEUILLE Directrice adjointe 2. Anne VIDREQUIN Adjointe à la DGAS
Action foncière	<ul style="list-style-type: none"> - Notification des déclarations d'utilité publique - Notifications d'enquêtes - Arrêté de cessibilité - Ordonnance d'expropriation - Courriers d'irrecevabilité DIA - Notification des décisions portant exercice du droit de préemption ou du droit de priorité - Notification des décisions de retrait et d'abrogation - Envoi pièces au notaire, certification conforme - Réponses défavorables aux demandes de cession 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Anne VIDREQUIN Directrice par intérim 2. Christine LAFEUILLE Directrice Adjointe 3. Claudine CERF Chef de service

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
DIRECTION GÉNÉRALE DÉLEGUÉE RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ ET TRANSPORTS		
MISSION STRATÉGIQUE AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE		
	<ul style="list-style-type: none"> - Certification des pièces financières justificatives dans l'exécution des conventions attributives de subvention - Attestation d'engagement de la métropole européenne de Lille destinés à des co-financiers - Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement - Conventions attributives de subvention ou de financement - Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier - Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux - Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante - PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP 	<p>Thierry DESCAMPS Chef de mission</p>
DIRECTION TRANSPORTS		
	<ul style="list-style-type: none"> - Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement - Conventions attributives de subvention ou de financement - Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier - Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux - Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante - PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Alain NOYELLE Directeur 2. Barbara PLUCHARD Directrice adjointe
DIRECTION MOBILITÉ		
	<ul style="list-style-type: none"> - Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement - Conventions attributives de subvention ou de financement - PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP 	<p>David HERQUELLE Directeur</p>
Politiques de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> - Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier - Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux - Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Audrey MASQUELIN Chef de service 2. David HERQUELLE Directeur

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
Études et plans de déplacements urbains	<ul style="list-style-type: none"> - Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier - Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux - Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Céline DEPIERE Chef de service 2. David HERQUELLE Directeur
DIRECTION TRANSITION ENERGIE CLIMAT		
	<ul style="list-style-type: none"> - Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement - Conventions attributives de subvention ou de financement - Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier - Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux - Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante - PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP - Autorisation de démarrage anticipé dans le cadre du Fonds de concours Transition énergétique et bas carbone 	<p>Ghislain FERRAN Directeur</p>
DIRECTION DÉCHETS MÉNAGERS		
	<ul style="list-style-type: none"> - Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement - Conventions attributives de subvention ou de financement - PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Muriel ARNAUD Directrice 2. Julien KOESTEN Directeur adjoint
Prévention, pilotage, prospectives	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions de soutiens financiers des éco-organismes - Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier - Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux - Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aurélien BOULAIN Chef de service 2. Donatienne PIEVE Chef de service adjoint 3. Muriel ARNAUD Directrice 4. Julien KOESTEN Directeur Adjoint
Gestion, contrôle, optimisation	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions de soutiens financiers des éco-organismes - Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier - Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux - Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Yasmina DELLI Chef de service 2. Jérémie BOISSINOT Chef de service adjoint 3. Muriel ARNAUD Directrice 4. Julien KOESTEN Directeur Adjoint

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
Proximité, accompagnement citoyens	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions de soutiens financiers des éco-organismes - Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier - Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux - Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ghislain BECQUET Chef de service 2. Muriel ARNAUD Directrice 3. Julien KOESTEN Directeur Adjoint
DIRECTION ESPACE PUBLIC ET VOIRIE		
	<ul style="list-style-type: none"> - Permis d'aménager - Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement - Conventions attributives de subvention ou de financement - Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier - Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux - Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante - PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ludovic DELESTREZ Directeur 2. Gabriel MONVILLE Directeur Adjoint
Gestion du domaine public	<p>Procédures de classement, déclassement, déclassement par anticipation, désaffectation, cession sans déclassement, transfert d'office, de conventionnement, d'adoption de plans d'alignement et d'alignement individuel prévues aux articles L141-3 du Code de la voirie routière, L2141-2 du Code général de la propriété des personnes publiques, L3312-1 du code général de la propriété des personnes publiques, L318-3 du Code de l'urbanisme et L112-2 du code de la voirie routière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - signature des arrêtés d'alignement individuel - signature des arrêtés d'ouverture d'enquête publique - signature des arrêtés d'indemnisation des commissaires enquêteurs. <p>Courriers d'autorisation de dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme des emprises en cours de déclassement, en application des articles R431-13 et R423-1 du code de l'urbanisme.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pierre-Alexandre LEMAI Chef de service 2. Ludovic DELESTREZ Directeur 3. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint
Gestion du domaine public – Gestion domaniale territorialisée UTLS	<ul style="list-style-type: none"> - Signature des courriers de notification des décisions d'acquisition prises dans le cadre des procédures de classement des voies privées, de déclassement, déclassement par anticipation, de transfert d'office, d'ouverture d'enquête publique, d'adoption de plans d'alignement, d'alignement individuel et de désaffectation en application des articles L141-3 du Code de la voirie routière, L2141-2 du Code général de la propriété des personnes publiques, L3312-1 du code général de la propriété des personnes publiques, L318-3 du Code de l'urbanisme et L112-2 du code de la voirie routière - Signature de tous courriers de notifications aux propriétaires concernés par la mise en œuvre d'une 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pierre-Alexandre LEMAI Chef de service 2. Ludovic DELESTREZ Directeur 3. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
	<p>procédure de transfert d'office de voirie privée dans le domaine public métropolitain, régie par l'article L318-3 du code de l'urbanisme</p> <p>- Signature de tous courriers de notification des conventions liées à la gestion du domaine public notamment conventions d'occupation du domaine public, conventions prévoyant le transfert des voies et espaces communs réalisés par un aménageur privé dans le domaine public métropolitain, conclues en application de l'article R442-8 du Code de l'urbanisme, conventions de superposition d'affectations, conventions de gestion</p>	
<p>Gestion du domaine public – Gestion domaniale territorialisée UTRV</p>	<p>- Signature des courriers de notification des décisions d'acquisition prises dans le cadre des procédures de classement des voies privées, de déclassement, déclassement par anticipation, de transfert d'office, d'ouverture d'enquête publique, d'adoption de plans d'alignement, d'alignement individuel et de désaffectation en application des articles L141-3 du Code de la voirie routière, L2141-2 du Code général de la propriété des personnes publiques, L3312-1 du code général de la propriété des personnes publiques, L318-3 du Code de l'urbanisme et L112-2 du code de la voirie routière</p> <p>- Signature de tous courriers de notifications aux propriétaires concernés par la mise en œuvre d'une procédure de transfert d'office de voirie privée dans le domaine public métropolitain, régie par l'article L318-3 du code de l'urbanisme</p> <p>- Signature de tous courriers de notification des conventions liées à la gestion du domaine public notamment conventions d'occupation du domaine public, conventions prévoyant le transfert des voies et espaces communs réalisés par un aménageur privé dans le domaine public métropolitain, conclues en application de l'article R442-8 du Code de l'urbanisme, conventions de superposition d'affectations, conventions de gestion</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pierre-Alexandre LEMAI Chef de service 2. Adrien DEMARREZ Responsable d'unité fonctionnelle 3. Ludovic DELESTREZ Directeur 4. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint
<p>Gestion du domaine pblic – Gestion domaniale territorialisée UTML</p>	<p>- Signature des courriers de notification des décisions d'acquisition prises dans le cadre des procédures de classement des voies privées, de déclassement, déclassement par anticipation, de transfert d'office, d'ouverture d'enquête publique, d'adoption de plans d'alignement, d'alignement individuel et de désaffectation en application des articles L141-3 du Code de la voirie routière, L2141-2 du Code général de la propriété des personnes publiques, L3312-1 du code général de la propriété des personnes publiques, L318-3 du Code de l'urbanisme et L112-2 du code de la voirie routière</p> <p>- Signature de tous courriers de notifications aux propriétaires concernés par la mise en œuvre d'une procédure de transfert d'office de voirie privée dans le domaine public métropolitain, régie par l'article L318-3 du code de l'urbanisme</p> <p>- Signature de tous courriers de notification des conventions liées à la gestion du domaine public</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pierre-Alexandre LEMAI Chef de service 2. Virginie FICOT Responsable d'unité fonctionnelle 3. Ludovic DELESTREZ Directeur 4. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
	notamment conventions d'occupation du domaine public, conventions prévoyant le transfert des voies et espaces communs réalisés par un aménageur privé dans le domaine public métropolitain, conclues en application de l'article R442-8 du Code de l'urbanisme, conventions de superposition d'affectations, conventions de gestion	
Gestion du domaine public – Gestion domaniale territorialisée UTTA	<p>- Signature des courriers de notification des décisions d'acquisition prises dans le cadre des procédures de classement des voies privées, de déclassement, déclassement par anticipation, de transfert d'office, d'ouverture d'enquête publique, d'adoption de plans d'alignement, d'alignement individuel et de désaffectation en application des articles L141-3 du Code de la voirie routière, L2141-2 du Code général de la propriété des personnes publiques, L3312-1 du code général de la propriété des personnes publiques, L318-3 du code de l'urbanisme et L112-2 du code de la voirie routière</p> <p>- Signature de tous courriers de notifications aux propriétaires concernés par la mise en œuvre d'une procédure de transfert d'office de voirie privée dans le domaine public métropolitain, régie par l'article L318-3 du code de l'urbanisme</p> <p>- Signature de tous courriers de notification des conventions liées à la gestion du domaine public notamment conventions d'occupation du domaine public, conventions prévoyant le transfert des voies et espaces communs réalisés par un aménageur privé dans le domaine public métropolitain, conclues en application de l'article R442-8 du code de l'urbanisme, conventions de superposition d'affectations, conventions de gestion</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pierre-Alexandre LEMAI Chef de service 2. Marie-Odile CASTELAIN Responsable d'unité fonctionnelle 3. Ludovic DELESTREZ Directeur 4. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint
Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq	Permissions de voirie relevant du territoire de l'unité territoriale de Roubaix Villeneuve d'Ascq	<ol style="list-style-type: none"> 1. Erwan ROUART Chef de service 2. Ludovic DELESTREZ Directeur
Unité territoriale Tourcoing-Armentières	Permissions de voirie relevant du territoire de l'unité territoriale de Tourcoing Armentières	<ol style="list-style-type: none"> 1. Guillaume PETYT Chef de service 2. Ludovic DELESTREZ Directeur 3. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint
Unité territoriale Lille-Seclin	Permissions de voirie relevant du territoire de l'unité territoriale de Lille Seclin	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sébastien LEGILLON Chef de service 2. Claire BETHIER Chef de service adjointe 3. Ludovic DELESTREZ Directeur 4. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint
Unité territoriale Marcq-en-Barœul-La Bassée	Permissions de voirie relevant du territoire de l'unité territoriale de Marcq-en-Barœul La Bassée	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sylvain JOAO Chef de service 2. Ludovic DELESTREZ Directeur 3. Gabriel MONVILLE Directeur adjoint

Service	Actes	Déléataire(s) par ordre de priorité
Entretien et exploitation de la route	Permissions de voirie relevant du réseau routier structurant géré par le Service Entretien et Exploitation de la Route	<ol style="list-style-type: none"> Marc VANNESTE Chef de service Rodrigue BOURNONVILLE Chef de service adjoint Ludovic DELESTREZ Directeur Gabriel MONVILLE Directeur adjoint
Aménagement, qualité des espaces publics et ouvrages	- Avis pour convois exceptionnels	<ol style="list-style-type: none"> Marc COURBOT Chef de service Alexandra BENEDETTI Chef de service adjointe Ludovic DELESTREZ Directeur Gabriel MONVILLE Directeur adjoint
Maitrise d'ouvrage (EPV)	Arrêtés de police, de circulation et de stationnement hors agglomération	<ol style="list-style-type: none"> Frédéric FINET Chef de service Ludovic DELESTREZ Directeur Gabriel MONVILLE Directeur adjoint
DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT		
	<ul style="list-style-type: none"> - Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement - Conventions attributives de subvention ou de financement - Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier - Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux - PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP 	<ol style="list-style-type: none"> Yannick VAN ES Directeur Laurence BLONDEL Directrice adjointe
Diagnosics, planification et performance des systèmes d'assainissement	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	<ol style="list-style-type: none"> Frédéric DECOSTER Chef de service Yannick VAN ES Directeur Laurence BLONDEL Directrice adjointe
Grand cycle de l'eau	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	<ol style="list-style-type: none"> Sylvia MAUDET-BIZAIS Responsable d'unité fonctionnelle Florian BUSY Chef de service Yannick VAN ES Directeur Laurence BLONDEL Directrice adjointe
Régie d'exploitation des ouvrages d'assainissement	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	<ol style="list-style-type: none"> Daniel PYZAK Chef de service Yannick VAN ES Directeur Laurence BLONDEL Directrice adjointe

Service	Actes	Déléataire(s) par ordre de priorité
Conduite d'opérations et exploitation des grands ouvrages	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	1. Cédric MOUFTIER Responsable d'unité fonctionnelle 2. Annabella TASSART Chef de service
Pilotage, contrôle des opérateurs, qualité	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	1. Ludovic DENNIN Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe
Veilles sanitaire et écologique	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	1. Fabienne DUMOULIN Responsable d'unité fonctionnelle 2. Emmanuel BUGNER Chef de service
	Conventions d'autorisation de déversements des industriels	1. Emmanuel BUGNER Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe
Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	1. Christophe ALEXANDRE Responsable d'unité fonctionnelle 2. Jean-Michel MAILLET Chef de service
Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq	Conventions de déversement (ou de branchement ordinaire) des particuliers relatifs aux opérations d'assainissement	1. Jean-Michel MAILLET Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe
Unité territoriale Tourcoing-Armentières	Conventions de déversement (ou de branchement ordinaire) des particuliers relatifs aux opérations d'assainissement	1. Fabrice DELANNOY Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe
	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	
Unité territoriale Lille-Seclin	Conventions de déversement (ou de branchement ordinaire) des particuliers relatifs aux opérations d'assainissement	1. Frédéric CAURIER Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe
	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	
Unité territoriale Marcq-en-Barœul-La Bassée	Conventions de déversement (ou de branchement ordinaire) des particuliers relatifs aux opérations d'assainissement	1. Jean DEMSKI Chef de service 2. Yannick VAN ES Directeur 3. Laurence BLONDEL Directrice adjointe
	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS		
	<ul style="list-style-type: none"> - Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement - Conventions attributives de subvention ou de financement - Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier - Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux - Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante - PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elodie DESRY DGAS 2. Marc-Antoine DOCHEZ Adjoint à la DGAS
CABINET DU PRESIDENT		
Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Formulaire de dépôt de marques auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maxime MOREL Directeur adjoint 2. Jessica FARJOT Responsable Unité Fonctionnelle

24-A-0240

**Arrêté du Président
de la Métropole européenne de Lille**

LILLE -

**BOULEVARD LOUIS PASTEUR - RESTRICTION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION
HORS AGGLOMERATION**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0080 du 7 mars 2024 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0461 du 20 décembre 2023 portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 2ème partie, signalisation de danger ;

Vu la demande en date du 24 avril 2024 émise par la société DUFOUR LEVAGE sise 18 rue Terre à Briques 7522 Marquain aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation ;

Considérant que des travaux de pose de matériel sur le toit du NOVOTEL au moyen d'un camion grue rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, le 1er juillet 2024 boulevard Louis Pasteur à Lille ;

ARRÊTE

Arrêté Du Président



Article 1. Le 1er juillet 2024, la circulation est interdite sur la voie de droite du boulevard Louis Pasteur M651G (Lille) sur 65 mètres de long, pendant 5 heures pour déposer du matériel sur le toit du NOVOTEL, du PR 1+790 au PR 1+855.

Article 2. La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, DUFOUR LEVAGE.

Article 3. Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux dressés par les forces de l'ordre et pourront donner lieu à des poursuites.

Article 4. Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Article 5. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- DUFOUR LEVAGE ;
- Mme le Maire de Lille ;
- M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord ;
- M. le Directeur de la Fédération Nationale des Transports Routiers ;
- M. le Directeur de Deverra ;
- M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord ;
- M. le Directeur Zonal des compagnies républicaines de sécurité Nord ;
- M. le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E.A.L ;
- M. le Directeur d'Ilévia.

24-A-0244

**Arrêté du Président
de la Métropole européenne de Lille**

**DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR
L'ACCESSIBILITE (CIA)**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9 et L. 5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0379 du 25 octobre 2023 portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 23-A-0461 du 20 décembre 2023 portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorité indiqués ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2143-3 considérant que la création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de transports ou d'aménagements de l'espace dès lors qu'ils regroupent 5 000 habitants et plus, et que la commission est présidée par le président de cet établissement ;

Vu l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier les désignations de la Métropole européenne de Lille à la commission intercommunale pour l'accessibilité, afin de pourvoir au remplacement de Mme Dominique GANTIEZ par M. Jean-Philippe ANDRIES ;

ARRÊTE

Article 1. Les arrêtés n° 21 A 144 du 7 juin 2021 et n° 21-A-0336 du 28 septembre 2021 sont abrogés.



Arrêté Du Président

Article 2. La présidence de la commission intercommunale pour l'accessibilité est confiée à M. Sébastien LEPRÉTRE, Vice-président délégué à la mobilité et aux transports publics.

Article 3. Sont désignés au titre de la Métropole européenne de Lille les membres suivants :

- M. Jean-Philippe ANDRIES ;
- Mme Maryse MOREAUX ;
- M. Christian LEWILLE ;
- M. David HEIREMANS ;
- M. Frédéric CAUDERLIER ;
- Mme Carole CASIER ;
- Mme Sylviane DELACROIX ;
- M. Ali DOUFFI ;
- M. Franck TALPAERT ;
- Mme Barbara COEVOET.

Article 4. Sont désignés pour participer aux réunions en fonction des thématiques à l'ordre du jour les membres suivants :

- M. Bernard GÉRARD, Vice-président délégué à la voirie et à la qualité des espaces publics ;
- M. Patrick GEENENS, Vice-président délégué au patrimoine métropolitain ;
- M. Christian MATHON, Vice-président délégué aux moyens généraux de l'administration et à la sécurité des bâtiments.

Article 5. Sont désignés au titre des associations ou organismes représentant les personnes handicapées, pour tous les types de handicap, les membres suivants :

- L'association Union nationale des aveugles et déficients visuels (UNADEV) - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'association Voir ensemble - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'association Valentin HAUY - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'association de défense et de soutien des droits des sourds (DSDS) - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'association d'action sanitaire et sociale de la région de Lille - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;



Arrêté Du Président

- L'association de gestion et d'intermédiation locative spécifique pour personnes cérébrolésées LOGER'ÉVEIL - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'association APF France Handicap - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'association des Papillons blancs de Lille - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'association des Papillons blancs de Roubaix-Tourcoing - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'association des Devenus Sourds et Malentendants du Nord - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités.

Article 6. Sont désignés au titre de la représentation des usagers les membres suivants :

- Mme Hélène LEDUC en tant que citoyen usager ;
- M. Jean-Jacques FERRON en tant que citoyen usager ;
- L'association Union des voyageurs du Nord FNAUT Hauts-de-France - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'association Union départementale Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'association CFDT Retraités Métropole lilloise - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'association Droit Au Vélo (ADAV) - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'association Récréations Urbaines - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'association Handifac - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités.

Article 7. Sont désignés au titre de leur expertise les membres suivants :

- Le Comité départemental handisport du Nord - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- Le Groupement de coopération médico-social POLYCAP (GCMS) - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'association L'Illusion - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- Le Centre de ressource autismes Nord-Pas-de-Calais - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'ECGA Centre Paul Corteville - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;



Arrêté Du Président

- L'association L'Espoir - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités ;
- L'association pour le développement de l'éducation permanente - un représentant titulaire et un représentant suppléant dûment habilités.

Article 8. Sont désignés au titre des acteurs économiques, de l'État et des collectivités territoriales les membres suivants :

- Un représentant du Conseil régional Hauts-de-France ;
- Un représentant du Conseil départemental du Nord ;
- Un représentant de l'État (Direction départementale des territoires et de la mer) ;
- Un représentant de la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lille.

Article 9. Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

Article 10. M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

13 MAI 2024

Le Président de la
Métropole Européenne de Lille

Damien CASTELAIN